



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

8^e séance plénière

Lundi 27 septembre 2007, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kerim (ex-République yougoslave de Macédoine)

La séance est ouverte à 9 h 10.

Allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda

Le Président : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président : Au nom de l'Assemblée, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Kagame (parle en anglais) : Je voudrais commencer par vous exprimer, Monsieur le Président, les félicitations de mon gouvernement à l'occasion de votre élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

Permettez-moi aussi de saisir la présente occasion pour remercier la Présidente sortante, Sheikha Haya Al-Khalifa, pour la grande compétence avec laquelle elle a présidé la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

Chaque année, l'Assemblée générale donne aux dirigeants du monde entier une excellente occasion de

porter leur attention sur les difficultés auxquelles nous avons à faire face. Si certains des problèmes peuvent être réglés au niveau national, les plus critiques ne sont souvent pas confinés à l'intérieur des frontières des pays, et en conséquence, appellent une action concertée de la communauté mondiale. C'est pourquoi l'ONU a un rôle central à jouer, en dirigeant les efforts et en définissant les programmes nécessaires pour relever les défis mondiaux.

Il est donc d'une importance capitale que l'ONU continue de procéder à des réformes globales afin d'être plus polyvalente, plus efficace et plus économique. Comme le Secrétaire général l'a fait justement observer dans son rapport sur la question, « l'ONU n'est pas structurée de manière optimale ».

Certaines des réformes en cours telles que la mise en œuvre d'« un programme, d'un cadre budgétaire et d'un bureau » au niveau des pays sont un bon début qui permettra de rendre cet organe international plus efficace. Nous nous félicitons de ce que le Rwanda ait été sélectionné pour être l'un des huit premiers pays pilotes pour cette réforme.

Dans le même contexte des réformes en cours, la proposition de restructurer les programmes sur l'égalité des sexes est très encourageante. Nous approuvons les conclusions du Groupe de haut niveau d'après lesquelles les activités de l'ONU concernant la problématique hommes-femmes sont mal coordonnées,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



mal financées et parcellaires. Les réformes proposées devraient permettre d'y remédier.

Cela dit, nous attendons toujours de pied ferme une réforme du Conseil de sécurité qui le rendra représentatif de la communauté internationale et renforcera la transparence de ses méthodes de travail et de son processus décisionnel. Nous pensons que l'ONU jouirait ainsi d'une plus grande légitimité et serait plus à même de maintenir la paix et la sécurité internationales.

J'évoquerai brièvement un certain nombre des problèmes urgents qui assaillent la communauté internationale. Quand bien même la paix et la sécurité s'affermissent sur notre continent, certains points chauds requièrent une attention constante de notre part. Dans la région des Grands Lacs, les auteurs du génocide rwandais de 1994 poursuivent aujourd'hui encore leurs opérations destructrices. Près de 14 ans après avoir sévi dans notre pays, ils continuent de semer le trouble dans la région. Ils violent, tuent, terrorisent et pillent en toute impunité. Leurs chefs opèrent en Afrique, en Europe, en Amérique et ailleurs, où ils ne cessent de favoriser la progression de l'idéologie du génocide. Il ne fait aucun doute que ces groupes terroristes mettent en péril la paix et la sécurité internationales. La présence à grands frais de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo n'a pas permis de mettre un frein à leurs agissements.

J'engage une nouvelle fois la communauté internationale à éliminer une fois pour toutes la menace posée par ces forces malfaisantes, en coopération avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo. Le Rwanda et le reste de la région ont besoin de paix et de stabilité pour se consacrer entièrement à la croissance économique et au développement.

De notre côté, nous nous engageons une nouvelle fois à contribuer au rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région des Grands Lacs et d'autres endroits du continent. Nous exprimons d'ailleurs notre solidarité au peuple du Darfour qui a tant souffert et nous engageons à concourir aux efforts de paix déployés dans cette partie du monde, en coopération étroite avec le Gouvernement soudanais, l'Union africaine et l'ONU. Le Rwanda se félicite de la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité qui a autorisé l'établissement d'une opération hybride de l'Union africaine et des Nations Unies au Darfour et

demande qu'elle soit déployée dans les plus brefs délais. Dans le même ordre d'idées, nous engageons vivement la communauté internationale à soutenir les efforts déployés en Somalie pour y consolider la paix. Il est crucial de réunir au plus vite les ressources requises pour déployer les forces de maintien de la paix promises par les pays africains.

À travers l'ONU, nous exprimons notre volonté collective de favoriser les mutations socio-économiques requises pour accélérer la création de richesses et, ainsi, améliorer les niveaux de vie. À ce sujet, nous nous associons aux nombreux pays qui ont suggéré à cette fin qu'un moratoire sur la peine capitale soit décrété afin de valoriser la vie. L'entreprise est titanesque pour le monde en développement, où des millions de personnes vivent encore dans l'extrême pauvreté.

L'un des moyens d'en venir à bout consiste notamment à accroître les capacités de production du monde en développement tout en lui permettant d'accéder aux marchés internationaux des pays développés de manière à intensifier les échanges et les investissements. La création de richesses exige l'existence d'un système commercial juste à l'échelle mondiale, parallèlement à l'amélioration de la qualité de l'aide au développement, étant entendu que, pour une efficacité maximale, elle doit cadrer avec les priorités nationales en matière de développement.

Notre but ultime, qui est d'améliorer les niveaux de vie dans le monde, ne pourra être atteint tant qu'une attention suffisante ne sera pas accordée aux problèmes liés aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement. Le Rwanda se réjouit de la réunion de haut niveau sur les changements climatiques qui s'est tenue cette semaine à l'initiative du Secrétaire général. Nous attendons également avec impatience la tenue, en décembre à Bali, en Indonésie, de la conférence des Nations Unies sur les changements thématiques, qui devrait définir clairement la voie à suivre pour consolider les acquis et gagner du terrain dans la protection de l'environnement.

Les problèmes mondiaux que sont la pauvreté, l'ignorance, le terrorisme, les conflits et les changements climatiques exigent que nous agissions ensemble, conformément à la formule éloquentement choisie par les fondateurs de l'Organisation, « Nous, peuples des Nations Unies ». Alors que nous ouvrons la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale,

renouvelons notre volonté de réaliser nos aspirations communes et d'assumer nos responsabilités collectives en matière de paix, de prospérité et de liberté en faisant abstraction des intérêts étroits. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra espérer atteindre les idéaux énoncés dans la Charte des Nations Unies s'agissant de « préserver les générations futures du fléau de la guerre » ainsi que de « favoriser le progrès social et [d']instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande ».

Le Président : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Rwanda de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Paul Kagame, Président de la République du Rwanda, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Stjepan Mesić, Président de la République de Croatie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Croatie.

M. Stjepan Mesić, Président de la République de Croatie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Stjepan Mesić, Président de la République de Croatie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mesić (*parle en croate; texte anglais fourni par la délégation*) : La première fois que je me suis adressé aux représentants des États de la planète, au nom de la République de Croatie, il y a déjà sept ans de cela, j'avais commencé par dire : « Le temps presse ». À l'époque, je n'imaginai pas que j'aurais à répéter ces mots sept ans plus tard, avec un plus grand sentiment d'urgence. Pourtant, les circonstances actuelles, les problèmes qui nous assaillent et notre incapacité ou inaptitude à y remédier m'obligent à redire ici : le temps presse.

Durant la session du Millénaire tenue au commencement du nouveau siècle et du nouveau millénaire, nous avons formulé nos objectifs du Millénaire. Nous avons alors, opportunément, recensé nos tâches et nos aspirations. Mais ce qui n'est pas

opportun, c'est le fait que la mise en œuvre des objectifs du Millénaire ne se poursuit pas au rythme voulu, ni de la manière voulue si nous voulons qu'ils soient cohérents.

Nous prenons du retard; voilà pourquoi je donne l'alarme : le temps presse. De toutes les organisations mondiales, l'ONU est celle qui s'est montrée la plus sensible aux problèmes des pays en développement et c'est en son sein que des voix se sont élevées haut et fort pour que prenne fin la stratification du monde entre les nantis et les laissés pour compte. J'ai également participé à des sessions et à des conférences traitant de cette question, et j'ai, à plusieurs reprises, attiré l'attention sur le fait que le sous-développement secrète le terrorisme mondial, tout comme l'inégalité dans les relations internationales et les crises régionales non réglées. Néanmoins, le sous-développement et la pauvreté pèsent encore de tout leur poids sur une partie importante de l'humanité et les méthodes que nous avons privilégiées jusqu'ici pour lutter contre le terrorisme se sont avérées très peu efficaces, et parfois même contre-productives. Nous avons également accumulé un certain retard dans ce domaine et là encore, le temps presse.

Nous avons souhaité et souhaitons encore que cette Organisation, notre Organisation, soit apte à mener des actions plus opérationnelles et mieux adaptées aux contingences actuelles. Autrement dit, nous souhaitons réformer l'ONU; nous souhaitons transformer l'Organisation, qui est un reflet d'un monde aujourd'hui disparu, pour en faire un instrument visant à préserver la paix, à établir la stabilité et à assurer le développement dans le monde actuel et celui des générations à venir.

En présentant sa candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité, la Croatie souhaite affirmer son engagement envers l'Organisation mondiale et sa disponibilité pour participer à sa réforme.

Je ne souhaite pas faire mauvais usage du temps qui a été mis à ma disposition pour présenter notre candidature. Nos actes en disent plus long que nos paroles. Et nos actes consistent à lutter avec succès pour notre indépendance nationale, en dépit de la guerre qui nous a été imposée; à en finir avec la guerre de façon pacifiste grâce à la coopération avec les Nations Unies; à affronter avec courage notre passé et la vérité sur notre passé; à établir de bonnes relations

avec tous nos voisins, y compris ceux qui nous ont déclaré la guerre; à promouvoir le règlement pacifique des conflits, toujours et partout; à participer aujourd'hui à 15 des missions de maintien de la paix des Nations Unies, ce qui a placé la Croatie en tête des pays où les soldats maintiennent la paix sous la bannière bleue. Je voudrais insister sur le fait qu'il s'agit uniquement de missions agissant avec un mandat de l'ONU. En résumé, nous présentons notre candidature en tant que pays démocratique européen avisé et engagé envers les objectifs de l'ONU et il n'y a rien d'autre à ajouter.

Comme j'ai l'ai déjà dit, nous démontrons notre engagement en appuyant la réforme de l'ONU, mais, même en ce qui concerne la réalisation de cet objectif noble et probablement incontournable, nous avons du retard. Et parmi nous, certaines voix s'élèvent pour nous suggérer de renoncer à l'ONU. Nous avons de moins en moins de temps pour agir. Ici encore, je dois le répéter : le temps presse.

Au cours des dernières décennies, de nombreux débats ont eu lieu dans cette salle sur la nécessité d'instaurer de nouvelles relations politiques et économiques internationales. Ces nouvelles relations ne peuvent être fondées que sur l'égalité. Il est vrai que les grands et les puissants ont une plus grande responsabilité, mais il est également vrai que personne – absolument personne – ne peut ou ne saurait avoir des droits plus importants, et encore moins usurper ces droits par la force, tout comme il est impossible de dénier les droits de qui que soit par la force. Cela vaut aussi pour les événements qui se produisent à l'échelle mondiale et régionale. Malheureusement, la force demeure présente dans les relations internationales, et sur le continent européen, nous sommes témoins de signes dangereux qui indiquent que la course aux armements pourrait bien reprendre. Il faudrait mettre un terme à cette tendance et changer les circonstances. Nous n'avons pas beaucoup de temps. Encore une fois, le temps presse.

En nous alignant sur les exigences d'un développement souvent effréné – et pas seulement dans les pays les plus développés – et en cédant aux demandes agressives du capital, motivées exclusivement par l'intérêt et jamais par les facteurs sociaux, nous avons cautionné la mort de millions de personnes par la famine et l'absence de soins médicaux, et nous avons condamné des centaines de millions de personnes à survivre dans la pauvreté sans

perspectives d'avenir. En outre, en détruisant la nature, nous avons aussi compromis la survie de toute la planète. Les changements climatiques et le réchauffement planétaire ne sont que les deux indicateurs les plus évidents de la situation à laquelle je fais allusion. Le sommet mondial sur les changements climatiques montre bien que nous sommes tous conscients des dangers auxquels nous sommes confrontés. Ceux qui sous-estiment ce danger réel, voire le nient, auront tout simplement à faire face à la vérité. Nous sommes d'ores et déjà face à la vérité. Nous devons agir rapidement, de façon concertée et responsable et ce, dans l'intérêt de tous, quand bien même cela irait momentanément à l'encontre de l'intérêt de certains, car le temps presse réellement.

Nous ne nous sommes pas réunis ici à nouveau à l'Assemblée générale pour brosser un tableau de notre monde et de notre environnement d'un point de vue individuel. Notre mandat ne consiste pas à faire un simple diagnostic. Notre mandat consiste à apporter des remèdes, des changements et des améliorations. En menant une politique étrangère qui repose sur les valeurs de l'Union européenne, à laquelle elle va bientôt participer, et en souhaitant développer de bonnes relations avec tous ceux qui sont prêts à faire de même, la République de Croatie a montré par ces actes qu'elle est consciente qu'il n'y a plus de temps à perdre. Elle a également démontré sa capacité d'agir et de faire avancer les choses dans la bonne direction, dans son propre intérêt mais également dans celui des autres.

Nous vivons dans un seul monde. Notre destinée est entre nos mains. Il y a de la place pour tout un chacun, et ce monde ne saurait être autre chose qu'un monde où tous les individus jouissent des mêmes droits, des mêmes possibilités, étant entendu que personne, qu'il soit grand et fort, ne peut vivre seul et pour son seul intérêt, et que tous ensemble nous pouvons changer notre monde. Plus important encore, c'est ensemble que nous pouvons sauver et préserver la planète pour les générations à venir. Mais ne l'oublions pas : le temps presse.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Croatie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Stjepan Mesić, Président de la République de Croatie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Serbie.

M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à son S. E. M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Tadić (*parle en serbe; interprétation assurée par la délégation*) : Je suis très heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole, au nom de la République de Serbie, devant l'Assemblée générale des Nations Unies, l'organe le plus auguste de la famille des nations souveraines.

Je félicite le Secrétaire général Ban Ki-moon de son élection à son poste extrêmement responsable. Je félicite également le nouveau Président élu de l'Assemblée générale, M. Srdjan Kerim, qui est originaire de notre région d'Europe du Sud-Est.

La Serbie attache une extrême importance au rôle que notre Organisation mondiale, et le Conseil de sécurité en particulier, joue dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales et dans la protection de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des États Membres. S'appuyant sur la Charte des Nations Unies, qui est la pierre angulaire de l'ordre juridique international actuel, la Serbie plaide en faveur de l'application cohérente de cet instrument.

La soixante-deuxième session de l'Assemblée générale se tient à un moment historique pour la Serbie alors que les négociations sur le statut futur de sa province du Kosovo-Metohija sont en cours. Compte tenu de notre position claire qui est que l'indépendance du Kosovo est inacceptable pour la Serbie, nous avons proposé d'octroyer des compétences et des droits spéciaux aux Albanais du Kosovo afin que leur

communauté puisse se développer de manière autonome au sein de la République de Serbie.

Pour préserver la souveraineté de l'État et l'intégrité territoriale de la Serbie, notre équipe de négociateurs a proposé un modèle de décentralisation inspiré des solutions européennes qui protégerait, de manière efficace, les intérêts des Albanais du Kosovo, ainsi que les intérêts menacés des Serbes et des communautés ethniques non albanaises de la province. La Serbie a avancé des solutions qui permettraient de régler définitivement, par une entente mutuelle et avec l'application de valeurs et de règles européennes, ce vieux conflit interethnique et qui ouvriraient la voie à la réconciliation et à la coexistence au sein d'une Serbie européenne, moderne et démocratique. Mon pays est prêt à faire des compromis, mais nous tenons toutefois à insister sur le fait que les intérêts légitimes de la Serbie démocratique et les besoins spécifiques de la communauté serbe menacée dans cette province et des autres communautés qui ont été victimes d'expulsions, comme les communautés rom et gorani, doivent être respectés. Je voudrais d'ailleurs rappeler que plus de 200 000 Serbes ont quitté le Kosovo depuis 1999 et qu'à ce jour, selon les données officielles du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, seulement 7 100 sont retournés chez eux.

Aujourd'hui, les négociations se poursuivent sous les auspices du Groupe de contact, mais une décision légitime sur le statut futur du Kosovo ne peut être prise que par le Conseil de sécurité. Seule une décision prise par cette institution peut reposer sur le droit international.

Dans le souci continu de voir l'intégrité territoriale du Kosovo respectée, nous appelons à l'adoption d'un compromis par des voies diplomatiques, juridiques et pacifiques, et non par la violence et la guerre. C'est précisément la raison pour laquelle la Serbie démocratique n'accepte pas que la menace de la violence qui est brandie par l'autre partie à la négociation devienne un argument pour redessiner les frontières de démocraties légitimes ou pour violer les normes du droit international. Mon pays continue résolument à mettre en garde contre les conséquences imprévisibles que cette politique dangereuse et dénuée de principes pourrait avoir, et il reste attaché à la recherche d'une solution pacifique et de compromis par le dialogue et dans le plein respect de la Charte des Nations Unies.

La Serbie voudrait également rappeler que dernièrement on a agité la menace de voir les Institutions provisoires du Kosovo déclarer unilatéralement l'indépendance le 11 décembre prochain. Nous évoquons cette menace car l'ordre juridique international se trouverait à jamais modifié par la reconnaissance unilatérale de l'indépendance du Kosovo, puisque de nombreux mouvements séparatistes de par le monde ne manqueraient pas d'exploiter le nouveau précédent ainsi créé. De nombreuses régions du monde seraient alors déstabilisées. Nous appelons par conséquent les représentants légitimes des Albanais du Kosovo à aborder la reprise des négociations sans préjuger de leur résultat, afin qu'une solution de compromis, acceptable pour tous, puisse être obtenue, et servir de point de départ à la réconciliation à long terme entre les Serbes et les Albanais.

Cette année, la Serbie préside le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. En cette qualité, nous nous sommes efforcés de contribuer au maximum au renforcement de la démocratie et à la protection des droits de l'homme et de l'État de droit, qui sont les valeurs fondamentales de la plus ancienne organisation paneuropéenne. Nous nous sommes également employés à renforcer les synergies entre le Conseil de l'Europe et l'ONU, en particulier dans le domaine des droits de l'homme.

Il est de l'intérêt stratégique de la Serbie de devenir membre de l'Union européenne. Nous travaillons d'arrache-pied pour être pays-candidat d'ici la fin de 2008. Nous nous sommes engagés dans le processus d'intégration euro-atlantique par l'intermédiaire du programme « Partenariat pour la paix », manifestant ainsi très clairement notre acceptation des valeurs de l'Europe et notre volonté de développer notre pays en suivant les plus hautes normes européennes.

Nous sommes persuadés que l'approche européenne dans l'ensemble des Balkans occidentaux est la meilleure manière de stabiliser la situation et d'accélérer le développement de tous les pays de la région. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions surmonter les problèmes hérités du passé et encourager l'esprit de tolérance et l'attachement aux mêmes valeurs et aux mêmes buts, qui constitueront les fondements de l'édification d'une paix stable et durable dans notre région.

Malheureusement, la question des crimes de guerre continue de peser sur les relations entre les pays des Balkans. Pour sa part, la Serbie a tout mis en œuvre pour localiser, arrêter et transférer à La Haye les individus accusés de crime de guerre, apportant ainsi la preuve qu'elle est déterminée à coopérer de manière fructueuse avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Il ne s'agit pas seulement pour la Serbie d'honorer ses obligations internationales, mais avant tout de nous acquitter de la dette que nous avons envers nous-mêmes et envers nos voisins. En punissant les criminels et en édifiant une région stable et prospère, un espace commun intégré à l'Union européenne, nous pourrions garantir un avenir meilleur à tous nos citoyens.

Nous notons, avec plaisir et optimisme, que pas-à-pas, l'Europe du Sud-Est devient une région caractérisée par des relations de coopération et de bon voisinage. Il existe de multiples exemples d'initiatives couronnées de succès et de formes de coopération très concrètes, contribuant ainsi de manière essentielle à la promotion de la paix et à la confiance mutuelle. Il n'est pratiquement aucun domaine dans lequel nous n'ayons mis en place un mécanisme de coopération mutuelle. Cela prouve sans équivoque qu'il s'agit d'une orientation durable et stratégique de tous les pays des Balkans et que c'est là l'expression de leur aspiration commune à voir la région participer pleinement au processus d'intégration européenne.

(l'orateur poursuit en anglais)

Les problèmes mondiaux appellent des réponses mondiales, et tous les États Membres se doivent donc de prendre une part active à leur règlement. Aujourd'hui, alors que nous nous trouvons face à des défis tout à fait nouveaux et spécifiques qui menacent la paix et la sécurité internationales et font peser une ombre sur le développement et la prospérité en général, nous sommes de plus en plus conscients du caractère indispensable, et peut-être même plus indispensable que jamais, de l'Organisation des Nations Unies.

Le terrorisme est l'un des plus graves fléaux du monde contemporain. Pour le combattre efficacement et l'éliminer, nous devons adopter une stratégie globale et coordonnée, et entreprendre des actions vigoureuses à l'échelle régionale et nationale. L'année dernière, la Serbie a accueilli une réunion régionale au sommet sur le terrorisme, la criminalité organisée et la corruption.

Comme on peut le voir, nous coopérons très étroitement avec nos voisins afin de prévenir les menaces. Un excellent exemple de cette coopération a été le récent exercice que les armées de la Serbie, de la Roumanie et de la Bulgarie ont mené conjointement, et qui a amplement prouvé la volonté collective de nos pays de lutter contre le terrorisme et contre toute autre menace posée à la sécurité de nos citoyens. La Serbie a également été à l'origine de la signature avec les pays voisins d'un accord de coopération en matière de protection contre les catastrophes naturelles. Les récents incendies catastrophiques qui ont embrasé la Grèce et la manière dont nous avons réagi montrent de manière éloquente l'importance vitale de la solidarité et de la dépendance mutuelle dans la région des Balkans.

De multiples crises continuent de frapper le monde. Certaines sont latentes, d'autres s'aggravent, et d'autres encore risquent de provoquer des conflits qui pourraient avoir des conséquences graves et entraîner des destructions et des catastrophes humanitaires. Notre expérience à ce jour ne fait que renforcer encore plus notre conviction qu'une paix et une sécurité durables, justes et stables ne peuvent être obtenues que de manière pacifique, par le dialogue, le respect mutuel et la coopération.

La Serbie considère que l'ONU demeure une autorité et un mécanisme international irremplaçable en matière de prévention des crises et de règlement des conflits. Le déploiement réussi et en temps voulu des forces de maintien de la paix de l'ONU est extrêmement important pour maintenir la paix et la sécurité internationales. Nous appuyons les efforts de l'Organisation visant à renforcer encore l'efficacité de ses capacités de maintien de la paix. La Serbie estime que c'est uniquement en étant rassemblés autour d'objectifs communs et unis dans l'action que nous pourrions réagir vigoureusement contre ces menaces mondiales à la paix et à la sécurité internationales que sont le terrorisme, l'extrémisme belliqueux, la pauvreté généralisée, la criminalité organisée, les pandémies et les conséquences catastrophiques des changements climatiques.

Le réchauffement climatique constitue un problème majeur de notre époque et il est inscrit à juste titre à l'ordre du jour de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Ce phénomène, qui peut affecter toute l'humanité, ne connaît aucune frontière nationale et n'épargne aucune partie du monde. Pour y

faire face, il convient de le prendre au sérieux car le temps nous est compté et tous les États Membres doivent y participer. Dans le cadre de l'initiative de Belgrade, la Serbie a proposé des activités pour arrêter le phénomène du réchauffement climatique au niveau régional et, à cette fin, la création d'un centre régional pour l'Europe du sud-est établi à Belgrade. Nous soulignons également que les plans visant à réduire les émissions nuisibles doivent tenir compte également du niveau de développement économique des différents pays.

La complexité des relations entre les différentes cultures, civilisations et religions est également une question qui mérite une attention particulière de la part de l'ONU. Étant un pays véritablement multiethnique, multiconfessionnel et multiculturel, la Serbie comprend pleinement toute la sensibilité de ces questions et la traite avec toute l'attention qu'elle mérite. Nous sommes conscients que le monde du XXI^e siècle ne peut se fonder sur des intolérances quelles qu'elles soient. Nous, dirigeants des États Membres de l'ONU, nous sommes investis de la grande responsabilité de ne ménager aucun effort pour veiller à ce que la diversité de ce monde soit comprise et acceptée en tant que richesse pour nous tous plutôt que comme une source de nouvelles divisions. En effet, le dialogue et la tolérance mutuelle doivent prévaloir et constituer le principe de base de nos relations mutuelles tant au niveau des États qu'au plan international.

En tant que membre responsable de la communauté mondiale et membre des organisations internationales, la Serbie respecte pleinement la Charte des Nations Unies et l'ordre juridique international établi par celle-ci. Édifiant une société véritablement démocratique dans notre pays, nous lançons un appel à la démocratisation des relations internationales basées sur une stricte mise en œuvre de la Charte et des autres normes généralement acceptées.

M. Hannesson (Islande), Vice-Président, assume la présidence.

Nous croyons fermement que seule une coopération équitable entre les pays et les peuples, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et la confiance mutuelle peuvent garantir une paix et sécurité internationales. En même temps, sans stabilité politique et sans prospérité économique des États, il ne peut y avoir de coopération

réussie au niveau bilatéral, régional et mondial. La condition préalable à la stabilité et au développement économique dynamique est un accès égal aux nouvelles technologies et aux réalisations scientifiques modernes.

(l'orateur poursuit en français)

La République de Serbie est désireuse et prête, ensemble avec les autres pays, à être impliquée activement dans le processus de réforme et de revitalisation des Nations Unies pour lui donner les moyens de faire face efficacement aux nombreux changements d'aujourd'hui. Tout au long de l'histoire, notre responsabilité est d'améliorer les conditions de vie pour les générations futures par rapport aux conditions d'aujourd'hui. La République de Serbie maintient sa position de se consacrer à la réalisation des buts de l'Organisation des Nations Unies et est prête à travailler avec d'autres pays au renforcement de l'intégrité de l'Organisation aux termes de la Charte.

Le Président par intérim *(parle en anglais)* : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Serbie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Boris Tadić, Président de la République de Serbie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Álvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie

Le Président par intérim *(parle en anglais)* : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Colombie.

M. Álvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim *(parle en anglais)* : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Álvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Uribe Vélez *(parle en espagnol)* : Je voudrais féliciter M. Kerim de son élection à la présidence de l'Assemblée générale et lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de ses fonctions.

Après cinq ans au gouvernement, nous venons à l'Assemblée générale pour vous informer des questions essentielles pour la démocratie colombienne.

Nous avons refusé de démanteler l'État et d'entrer dans l'étatisme qui freine l'initiative privée. Nous avons réformé 420 organes publics et sommes résolus à poursuivre dans cette voie jusqu'au dernier jour de notre mandat. Nous cherchons un État efficace qui soit au service de la communauté, et non pas sous la coupe de groupes politiques, excès syndicaux ou de groupes d'intérêts.

Nous sommes attachés au développement d'une société basée sur le monde des affaires opposée à des monopoles d'État ou privés dans un pays jouissant d'un consensus sur la productivité, la discipline et l'équité. Nous accordons toute la latitude à l'initiative privée avec une responsabilité sociale qui doit s'exprimer dans la transparence des relations entre les investisseurs et l'État, dans une solidarité du monde des affaires avec la communauté au-delà des minimums juridiques requis et dans les relations de travail encadrées par la fraternité et opposés au capitalisme sauvage et à la lutte des classes.

Dans les secteurs tels que l'électricité, la métallurgie et la santé, nous avons encouragé un syndicalisme plus participatif avec une responsabilité simultanée en matière sociale et de gestion des entreprises, différent de l'organisation traditionnelle. Nous avons augmenté de 40 % l'inscription des travailleurs à la sécurité sociale grâce à de meilleures performances économiques et notre lutte contre l'évasion fiscale. Au cours de ces cinq dernières années, le salaire minimum a été 8 % supérieur au taux de l'inflation. Notre revenu par habitant est passé de 1 851 à 3 517 dollars. Après un ajustement en termes de pouvoir d'achat, nous sommes passés de 6 468 à 9 456 dollars. Pour la première fois en plusieurs décennies, nous assistons à une amélioration du coefficient de Gini de la distribution des revenus.

Depuis le premier jour de mon mandat, avec notre politique de sécurité publique, nous avons décidé de ne plus tolérer l'assassinat d'un Colombien et de combattre l'impunité. La situation en matière de sécurité s'est considérablement améliorée. En 2002, la Colombie avait enregistré 29 000 homicides, parmi lesquels 196 victimes étaient des syndicalistes, et nous avons terminé l'année 2006 avec une réduction de 40 % de la violence générale et 70 % de la violence

contre les syndicalistes. Cette année, 6 714 Colombiens bénéficient d'une protection de l'État dont 1 200 sont des travailleurs affiliés à des syndicats, pour un coût budgétaire de 39 millions de dollars.

Dans le cadre de nos efforts de lutte contre l'impunité, entre le budget de 2002 et les prévisions budgétaires pour 2008, nous aurons augmenté de 76 % les ressources consacrées au secteur de la justice et de 78 % celles consacrées au ministère public. Le budget de l'unité spéciale du ministère public chargée des affaires relatives à l'homicide de syndicalistes a augmenté de 40 %. Cette unité traite plus de 300 affaires considérées comme prioritaires par les travailleurs eux-mêmes.

La lutte contre l'impunité dans des affaires relatives à l'homicide de travailleurs syndiqués est menée conformément aux lignes directrices de l'Organisation internationale du Travail (OIT), en accord avec le Gouvernement, les travailleurs et les employeurs. Les rapports sur les progrès réalisés, remis par le bureau de l'OIT en Colombie, sont positifs.

Je voudrais proclamer devant l'ONU qu'assassinats et enlèvements ont été l'œuvre de terroristes. Tout d'abord, il y a eu les guérillas marxistes qui, en introduisant leur système pervers combinant toutes les formes de lutte, assassinaient, enlevaient et infiltraient également les milieux ouvriers, étudiants, politiques et journalistiques. Ensuite, sont venus les paramilitaires, qui ont fait de même et qui ont assassiné les travailleurs, les accusant de collaborer avec les guérillas, qui, à leur tour, assassinaient ceux qu'elles considéraient comme les amis des paramilitaires. Dans certaines parties du pays, les affrontements entre les deux guérillas, qui subsistent toujours, sont également à l'origine d'assassinat de travailleurs.

Vaincre définitivement ce fléau est l'objectif indéfectible de notre politique de sécurité démocratique. Concernant ce qui précède, le Gouvernement a trois objectifs : consolider la sécurité démocratique, renforcer la confiance des investisseurs et mener à bien notre programme social, plus ambitieux que les cibles des objectifs du Millénaire pour le développement, que nous espérons accomplir avant la date prévue par l'ONU.

En matière de sécurité démocratique, nous gagnons du terrain, mais nous n'avons pas encore remporté la victoire. Avec de la persévérance et de la

transparence, la Colombie vaincra le terrorisme financé par les drogues illicites. Nous avons une démocratie ancienne, respectable, chaque jour plus profondément ancrée. Nous approchons de la date des cinquièmes élections organisées par ce Gouvernement, et la transparence et l'efficacité des garanties données à tous les participants aux élections sont plus évidentes. Au total, 86 347 candidats de 235 origines politiques différentes sont inscrits aux élections par suffrage direct pour pourvoir 18 332 mandats. Cela se passe dans un pays qui, il y a cinq ans, était confronté à 60 000 terroristes, alors qu'aujourd'hui, il en reste encore environ 11 000. Pour les combattre, nous enracinons davantage la démocratie au lieu de la limiter, nous protégeons les libertés au lieu de les supprimer, nous encourageons l'expression d'opinions divergentes au lieu de les réduire au silence. Notre lutte contre le terrorisme est observée par des critiques nationaux et internationaux, qui peuvent séjourner librement dans le pays et dire ce qu'ils pensent.

Notre pratique démocratique nous donne l'autorité politique de dire que ceux qui sont armés, financés par le trafic de drogues illicites, ne sont pas des insurgés qui protestent contre l'oppression, mais des terroristes qui s'en prennent à la liberté. Nous ne refusons pas de négocier avec eux, s'ils cessent leurs actes de violence, mais nous ne permettrons pas qu'ils utilisent la négociation comme un piège, qui leur permettra facilement de détruire notre démocratie. Nous avons réussi à démobiliser 46 000 membres de différentes factions, et nous mettons en œuvre avec eux un processus de réinsertion, coûteux et complexe, qui exige vérité, justice et dédommagement des victimes.

Nous en venons à l'accord humanitaire pour la libération des personnes enlevées qui restent aux mains des terroristes des Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia – Ejército del Pueblo (FARC). La majorité d'entre elles ont été enlevées avant ou pendant la période de la zone démilitarisée de Caguan, qui a duré 42 mois. Nous ne comprenons pas que les FARC demandent une zone démilitarisée pour les libérer, alors qu'ils l'ont eue pendant tout ce temps, et qu'ils ne les ont pas libérés. Pendant de nombreuses années, l'ordre public n'a pas été assuré dans le pays, la sécurité était inexistante, ce qui a permis la mainmise presque totale de la guérilla et des paramilitaires sur le pays. Les citoyens ne veulent pas des terroristes; ils demandent seulement la présence de l'État dans toutes les régions. Nous sommes disposés à conclure un

accord humanitaire, mais nous ne pouvons pas permettre la création de zones démilitarisées, qui sont finalement des camps de concentration gérés par des terroristes. Nous ne permettrons pas non plus que ceux qui sortent de prison récidivent, car ce serait un affront aux sacrifices des soldats et de la police de la patrie.

Nous avons libéré unilatéralement 177 membres des FARC, ainsi que Rodrigo Granda, membre de haut rang de cette organisation, à la demande du Président français, Nicolas Sarkozy. Nous avons donné notre accord pour que de nombreuses personnes et institutions agissent en qualité de facilitateurs. L'unique réponse des terroristes a été l'assassinat perfide des 11 députés de Valle del Cauca, séquestrés pendant plus de cinq ans, ainsi que l'assassinat constant de défenseurs de la démocratie, comme on l'a vu au cours des dernières semaines, avec l'assassinat de Julio Cesar Marentes et Alberto Martínez Barbosa, deux candidats aux mairies de Villarrica et de Río Blanco, dans le département de Tolima, qui étaient membres des partis de la coalition de gouvernement.

Les choix qui nous sont offerts pour la libération des personnes enlevées, notamment d'une citoyenne française, également citoyenne colombienne, et de trois citoyens des États-Unis, ne sont pas des choix pour le positionnement politique du terrorisme. La Colombie ne permettra pas que l'on porte atteinte à sa souveraineté légitime et démocratique retrouvée en rendant un espace national ou international au pouvoir assassin du terrorisme. Si les terroristes veulent faire de la politique, qu'ils renoncent à leurs activités qui font couler le sang et qu'ils respectent la Constitution.

Récemment, le Gouvernement a autorisé la sénatrice Piedad Córdoba, opposante de notre administration, à agir en qualité de facilitateur de l'accord humanitaire. Nous acceptons également l'aide du Président du Venezuela, Hugo Chávez, qui rencontrera sous peu les représentants des FARC. Le Président Chávez a invité quelques parlementaires des États-Unis à l'accompagner à cette rencontre, que notre Gouvernement appuie, en suggérant que la délégation nord-américaine soit bipartite, afin de préserver cette approche dans les relations avec la Colombie. Nous nous félicitons de la bonne disposition du Gouvernement des États-Unis.

Nous avons émis certaines réserves pour défendre les intérêts supérieurs de notre démocratie et encourageons la tâche du Président Chávez et de la

sénatrice Piedad Córdoba, parce que nous sommes déterminés à libérer les personnes enlevées. Le démantèlement du mouvement paramilitaire, l'affaiblissement de la guérilla, le rétablissement de garanties efficaces pour la démocratie, au-delà des grands discours, la protection d'une presse libre dans un pays où 15 journalistes ont été assassinés en un an – cette année, il y a eu un assassinat – sont des faits qui nous permettent de nous s'adresser aux citoyens du monde pour leur demander leur plein appui à notre politique de sécurité démocratique.

Aujourd'hui, il n'y a pas de paramilitaires. Il y a des guérillas et des trafiquants de drogue. Le terme « paramilitaires » a été utilisé pour désigner des organisations privées criminelles, qui avaient pour objectif de combattre la guérilla. Aujourd'hui, le seul à combattre la guérilla est l'État, qui a repris le monopole qu'il n'aurait jamais dû perdre.

Avec l'appui de l'ONU, nous avons déployé de nombreux efforts pour aider les personnes déplacées et leur rendre leur dignité. Nous avons multiplié par 10 le budget consacré à assurer leur protection. Le phénomène subsiste, mais diminue considérablement.

Aujourd'hui, le peuple colombien a retrouvé la confiance. Le taux d'investissement est passé de 12 % à 16 % du PIB. Le déficit et l'endettement affichent une forte diminution. Le chômage, qui s'élevait à environ 20 %, n'est plus que de 11 %, et nous nous efforçons de le réduire à 7 %. Nous espérons que la pauvreté, qui approchait 40 %, ne dépassera pas 35 % en 2010.

Nous progressons sur la voie de l'accès universel à l'éducation de base. Nous avons mis en place un excellent système de formation technique. Le nombre de familles pauvres qui reçoivent une allocation pour la nutrition et l'instruction de leurs enfants est passé de 300 000 à 1,5 million. Nous visons l'accès universel aux services de santé dans les trois années qui viennent. Nous ne ménageons aucun effort pour atteindre, pendant la période de quatre ans en cours, la cible de 5 millions de microcrédits accordés à un nombre égal de familles démunies, en tant que stratégie de base pour vaincre les facteurs d'exclusion. Le nombre d'enfants ayant bénéficié de nos programmes alimentaires est passé de 3,7 millions à 9 millions; nous espérons atteindre 12 millions en 2010. Notre programme « Ensemble », destiné à éliminer l'extrême

pauvreté, conjugué différentes mesures sociales en faveur de 1,5 million de familles.

Nous réaffirmons notre volonté de combattre le réchauffement climatique. Le nombre de véhicules au gaz naturel est passé de 37 000 à près de 300 000. Nous avons avancé dans la construction de systèmes de transport en commun dans neuf villes en vue de réduire le volume des transports individuels. Avec les communautés autochtones, nous avons avancé dans la construction d'une ceinture de villages pour la réhabilitation complète de la Sierra Nevada de Santa Marta. Notre nouvelle loi sur les forêts interdit de détruire la forêt tropicale humide et de modifier l'utilisation des sols. La Colombie compte 578 000 kilomètres carrés de forêt tropicale, qui est le poumon de la planète. Il y aura bientôt 80 000 familles de gardes forestiers, rémunérées par l'État et décidées à abandonner la production de drogues illicites pour surveiller le reboisement. Nous avons pour objectif national la production de biocombustibles, pour lesquels nous disposons de 44 millions d'hectares de savane et qui nous permettront de grands développements, au départ grâce à la culture de la canne à sucre et du palmier à huile, sans compromettre la sécurité alimentaire ni détruire un seul millimètre carré de forêt tropicale.

Je remercie le système des Nations Unies de tout le soutien apporté à la Colombie et j'aimerais mettre l'accent sur quatre domaines. Le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues s'est porté garant et a assuré la supervision de notre programme de familles gardes forestiers pour protéger la forêt tropicale de la menace destructrice du trafic de drogues. L'Organisation internationale du travail apporte une excellente contribution à notre programme de protection des travailleurs. Nous avons prolongé le mandat du Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour qu'il reste présent en Colombie pendant le reste du mandat de mon gouvernement. De plus, différentes entités des Nations Unies nous apportent un soutien précieux pour ce qui est de l'aide aux personnes déplacées.

Nous continuons d'œuvrer pour une société sans exclusion et sans haine entre les classes, qui entretienne un débat permanent et constructif; une société qui cherche des options, qui ne soit pas paralysée par des antagonismes insurmontables, qui respecte la constitution démocratique, qui soit guidée par une vision des choses à long terme

quotidiennement alimentée par une concertation sans exclusive.

Je remercie la communauté internationale de tout son soutien. J'invite chacun à se rendre en Colombie, à parler avec nos compatriotes et à constater la volonté collective de lutter pour le bonheur des générations futures. La Colombie devrait être connue non pas à travers les mauvaises nouvelles à son sujet mais par une bonne relation avec les Colombiens eux-mêmes. Je renouvelle mon invitation à visiter notre pays.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République de Colombie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Álvaro Uribe Vélez, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kabila Kabange : Monsieur le Président, permettez-moi de joindre ma voix à celles qui m'ont précédé à cette tribune pour vous féliciter sincèrement pour votre élection à la présidence de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je voudrais aussi rendre un hommage appuyé à Monsieur le Secrétaire général Ban Ki-moon, pour les efforts louables qu'il déploie inlassablement pour défendre et promouvoir les buts et principes de la Charte de notre Organisation. Sa visite dans notre pays, à l'aube de son mandat, nous a rassurés quant à son engagement et à celui de l'ONU aux côtés du peuple congolais en quête de paix, de liberté et de développement.

La soixante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale s'ouvre dans un contexte international caractérisé par des violences persistantes à travers le monde. La tâche de l'ONU en est plus que jamais ardue. Elle en est aussi d'autant plus noble et exaltante.

Pour la République démocratique du Congo, cette session ne ressemble pas aux précédentes. Elle est celle de sa renaissance comme État de droit. Elle est aussi celle de son retour sur la scène internationale comme acteur et partenaire crédible. Aujourd'hui plus qu'hier, mon pays est conscient des méfaits de la guerre et de la mauvaise gouvernance. Il l'est aussi des perspectives positives que permettent des institutions stables, des autorités légitimes et la cohabitation pacifique des peuples. Il connaît donc la valeur irremplaçable de l'ONU et est un exemple du succès de son action.

C'est le lieu pour moi de rendre hommage à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, et particulièrement à l'Organisation des Nations Unies, pour leur concours inestimable. Pour notre part, ayant beaucoup reçu, nous pensons que nous devons à notre tour contribuer aux opérations de maintien de la paix. En attendant de jouer un rôle progressivement croissant, nous avons ainsi modestement fourni des contingents de policiers civils, aujourd'hui déployés dans deux des États Membres.

Le chemin qui mène à la fin irréversible des crises multiformes qui ont secoué mon pays pendant de longues années demeure semé d'embûches. Du point de vue de la sécurité, nous devons encore parachever le processus de désarmement, démobilisation et réinsertion, finaliser la formation d'une armée et d'une police nationales et républicaines, et rendre opérationnel un système judiciaire crédible. Atteindre ce triple objectif est donc pour nous une priorité absolue.

Bien plus, et tout en privilégiant l'approche politique et diplomatique, nous devons, par tous les moyens, avec détermination et un sens élevé de l'urgence, résoudre les problèmes résiduels d'insécurité au Nord-Kivu. Parce que rien ne peut raisonnablement justifier que des populations congolaises continuent à faire quotidiennement l'objet de violences et exactions en tous genres, de la part des groupes armés nationaux et étrangers, et qu'elles soient massivement réduites à être des déplacés de guerre. La paix et la sécurité doivent, rapidement et à tout prix,

être rétablies dans cette partie de notre territoire. Elles le seront.

Quant aux groupes armés étrangers, l'appui de l'ONU est nécessaire pour leur désarmement volontaire, ou au besoin forcé, leur rapatriement et leur réinstallation.

Nonobstant ces quelques difficultés, nous avons en moins de cinq ans, réussi le pari de l'organisation des élections démocratiques, de la mise en place d'institutions légitimes et de la relance de la croissance économique. Désormais, notre priorité est à la reconstruction et au développement, avec pour objectif la victoire sur la pauvreté, l'injustice et les inégalités sociales. La tâche est immense. Pour réussir, la volonté de notre peuple et son aspiration à un destin de grandeur sont nécessaires. Elles ne sont cependant pas suffisantes. L'engagement constant et sans réserve de tous nos partenaires, dans leur diversité, demeure un complément indispensable.

En dépit de certaines insuffisances, l'ONU demeure la conscience de l'humanité. Son rôle présent et futur ne saurait néanmoins se concevoir qu'en fonction de l'évolution du monde, et des défis sans cesse renouvelés qui en découlent. À cet égard, les années à venir seront des périodes de compétition accrue entre les nations, notamment dans les domaines commercial, financier et de la recherche, ainsi que pour la jouissance, par tous, de l'air pur, de l'eau potable et des ressources naturelles, biens communs vitaux qu'une population et une économie mondiales, en perpétuelle croissance, rendent de plus en plus précieux et rares.

Face à ces défis, comme à ceux permanents de la paix et de la sécurité internationales, la crédibilité de l'ONU sera fonction de sa capacité à obtenir des États Membres que ses décisions soient appliquées par tous, sans exception, et que les engagements librement souscrits par eux soient effectivement honorés.

Ainsi, s'agissant du Moyen-Orient, le crédit de notre Organisation sera toujours mis en cause tant que, conformément aux dispositions pertinentes de notre Charte et aux résolutions y relatives, le Conseil de sécurité ne mettra pas tout en œuvre pour que naissent effectivement deux États, vivant côte à côte, dans la paix et la sécurité.

Sur un autre plan, les changements climatiques sont aujourd'hui une réalité indéniable et un exemple

éloquent de la mutation permanente de l'exigence de sécurité collective. Leurs effets seront malheureusement plus néfastes dans les pays en développement et, particulièrement et injustement, en Afrique. Cette dernière contribue le moins aux émissions de gaz à effet de serre, et n'a pas les moyens de faire face à leurs redoutables conséquences.

Le dire, c'est en même temps poser, de manière poignante, l'exigence d'une approche responsable, équitable et solidaire des problèmes de développement durable. Je me félicite donc de l'organisation le 24 septembre 2007, par le Secrétaire général, de la réunion de haut niveau sur les changements climatiques. Cette réunion nous a offert l'occasion d'accorder à ce sujet essentiel l'attention qu'il mérite, et de prendre conscience des conséquences des modes de consommation qui exposent notre planète au risque d'une catastrophe irréversible.

La République démocratique du Congo est l'habitat naturel d'une diversité biologique sans pareille. Grâce à ses forêts primaires, elle fait de l'Afrique centrale le deuxième poumon du monde. Elle s'engage donc à participer à la formulation et à la mise en œuvre d'une stratégie efficace de préservation des conditions optimales de vie sur la terre. Dans l'intérêt de l'humanité, elle est prête à consentir les sacrifices que la responsabilité collective impose. Elle demande en retour d'être compensée équitablement, afin de ne pas hypothéquer son propre développement.

Face aux changements qui surviennent sur l'échiquier mondial, notre Organisation devrait s'ajuster et épouser une architecture qui, tout en préservant les valeurs universelles, la rende apte à faire face à des défis sans cesse divers et croissants. La démocratie, aujourd'hui universellement reconnue comme le meilleur mode de gouvernement, devrait non seulement imprégner notre agir collectif sur la scène internationale, mais également se refléter au sein de notre Organisation.

Aussi la République démocratique du Congo salue-t-elle le processus de réforme du système des Nations Unies qui a le mérite de rechercher une plus grande cohérence et une efficacité accrue de son action. Elle tient à souligner que l'élargissement de la représentation au sein du Conseil de sécurité est une exigence démocratique, nécessaire au fonctionnement harmonieux de l'ONU, et que le continent africain

devrait être représenté à titre permanent au sein de cet organe important.

Elle attire par ailleurs la meilleure attention de cette Assemblée sur le fait que la réforme du Conseil de sécurité ne doit pas occulter la nécessité de revisiter les autres organes de l'Organisation. Leurs modes de fonctionnement doivent être le plus efficace possible et leurs interactions futures mieux définies. Quant à l'Assemblée générale, son autorité doit être davantage affirmée, afin de permettre à son président de jouer un rôle primordial dans la recherche des solutions aux problèmes internationaux.

Au regard des nouvelles menaces et des nouveaux défis qui se profilent à l'horizon, j'ai rappelé nos engagements respectifs en tant qu'États Membres, tels que contenus dans la Charte des Nations Unies et réaffirmé l'attachement de la République démocratique du Congo à ce texte fondateur de notre Organisation. J'ai aussi attiré l'attention de cette auguste Assemblée sur divers fléaux qui caractérisent le contexte international et les menaces liées aux changements climatiques, soulignant ainsi la nécessité d'unir nos efforts si nous voulons permettre à nos peuples de vivre dans un monde où règnent de meilleures conditions de vie, le progrès social, la paix et la sécurité internationales.

Notre volonté politique d'éradiquer ces fléaux, mieux, notre action déterminée et concertée pour y mettre fin, constitue la preuve de l'authenticité de notre engagement à améliorer l'état du monde. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que se trouvera renforcée la confiance de nos peuples dans notre Organisation. C'est à cette condition, et rien de moins, que sera sauvegardée la légitimité de l'ONU et consolidée l'efficacité de son action. Ensemble, relevons ce défi.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique du Congo de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du

Président de la République démocratique du Timor-Leste.

M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'ONU à S. E. M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ramos-Horta (parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation) : Alors que j'interviens devant cette assemblée, permettez-moi de saisir cette occasion pour adresser mes sincères et chaleureuses félicitations à M. Kerim à l'occasion de son élection méritée à la présidence de cette soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

En raison des contraintes de temps et par égard pour tous les Membres, je ne prendrai pas plus de 10 minutes pour faire part de certains faits et réflexions sur la situation de mon pays, ainsi que de certaines questions spécifiques qui nous préoccupent à l'échelle régionale et internationale.

Le Timor-Leste est encouragé par le fait que le Secrétaire général ait organisé cet événement de haut niveau sur les changements climatiques, qui sera suivi de négociations dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies à Bali. Les pays industrialisés du Nord ont une responsabilité énorme en matière de dommages causés à notre écosystème fragile. Plus qu'importe, il leur appartient de renverser le cours des événements et de prendre la direction de l'effort visant à sauver la planète. Toutefois, les pays en développement ne sauraient échapper aux responsabilités qui leur incombent. L'explosion démographique et les efforts que nous menons afin de rattraper les pays riches du Nord accentuent les pressions exercées sur nos terres, nos forêts, nos rivières, nos lacs et océans. C'est pourquoi il importe de laisser la rhétorique de côté, et de travailler de concert afin de réparer les dommages importants causés à notre maison commune, l'humanité.

Pour ce qui est de la situation politique au Timor-Leste, en avril et mai 2006, moins de cinq ans après l'accession de mon pays à la pleine indépendance, nous nous sommes trouvés plongés dans notre première crise

grave. Le Président de la République de l'époque, le Président du Parlement national et le Premier Ministre sont conjointement convenus de solliciter d'urgence l'assistance de l'ONU et une intervention rapide des pays amis. Je voudrais réitérer dans cette salle notre sincère gratitude à l'égard de tous ceux qui nous ont prêté leur concours pendant cette période difficile. Nous serons toujours reconnaissants à la Malaisie, l'Australie et la Nouvelle Zélande, ainsi qu'au Portugal, qui nous ont envoyé une compagnie équipée de ses forces d'élite, la Garde nationale républicaine. Le Conseil de sécurité a approuvé le déploiement d'une mission intégrée, la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste, dotée d'une composante policière de 1 740 policiers. Le déploiement du contingent policier de l'ONU s'est effectué extrêmement lentement, ce que l'on peut comprendre, et la force attendue n'a été complétée qu'en janvier 2007.

Nous avons réalisé des progrès significatifs depuis les semaines noires d'avril et de mai 2006. Des élections présidentielle et législative ont été tenues entre avril et juin 2007. La période de campagne électorale a été pour l'essentiel exempte de violence, et l'on a fait état de très peu d'irrégularités. Nous sommes fiers que ces deux élections aient été organisées par nos propres institutions, mais nous reconnaissons que le soutien actif de la Mission intégrée et d'autres organismes des Nations Unies, y compris le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a été indispensable, et nous a permis de réaliser cette tâche éminemment complexe.

Les résultats de l'élection présidentielle ont été chaleureusement accueillis par tous, y compris le candidat vaincu, mais il n'en a pas été de même lorsqu'on a annoncé la formation d'un nouveau gouvernement après les élections législatives du 30 juin. Le FRETILIN, l'ancien parti au pouvoir, a obtenu la majorité, mais pas suffisamment de votes pour gouverner seul. Après plusieurs semaines de mobilisation, il n'est pas parvenu à forger une coalition au gouvernement. Une alliance parlementaire formée après les élections de quatre partis s'opposant au FRETILIN a obtenu 37 sièges des 65 sièges parlementaires, et a été invitée à former un gouvernement. Des violences ont éclaté en divers lieux mettant en cause des éléments des forces publiques locales, mais l'intervention rapide de la police de l'ONU et de la Force internationale de stabilisation a

rapidement permis de maîtriser la situation. Notre propre force de défense a joué un rôle constructif pour atténuer la violence. Je voudrais également saluer le rôle joué par la direction du FRETILIN qui a réfréné les ardeurs de ses membres.

La loi et l'ordre ont été rétablis. Cependant, la relative tranquillité qui règne dans le pays demeure précaire et elle est due, dans une grande mesure, à l'efficacité de la police des Nations Unies, de la Force internationale de stabilisation et de nos propres forces de défense. Cette situation se maintiendra jusqu'à ce que notre force de police soit reconstituée et que sa crédibilité et son efficacité soient assurées. Cela devrait prendre entre deux et cinq ans au minimum. Je voudrais donner à tous l'assurance que, dans l'intervalle, les Timorais de l'Est poursuivront le dialogue national afin que nous puissions nous réconcilier et panser les plaies du passé.

(l'orateur poursuit en anglais)

S'agissant de la situation sociale au Timor-Leste, la crise de 2006 a causé une destruction et un pillage importants dans la capitale. Plus de 30 personnes sont mortes, plus de 100 ont été blessées, et des dizaines de milliers ont été déplacées. Nous nous remettons lentement. Toutefois, des dizaines de milliers de personnes restent dans des camps précaires dans la capitale et ailleurs. Je remercie la communauté internationale, l'ONU et ses institutions, l'Organisation internationale pour les migrations, et les organisations non gouvernementales, de leur assistance généreuse et rapide. Le nouveau gouvernement s'est engagé à coopérer avec tous pour remédier à la situation des personnes déplacées.

Les pluies de l'année dernière, les inondations et le fléau des criquets ont gravement endommagé notre secteur agricole. On prévoit en conséquence une pénurie alimentaire importante au cours des mois prochains. Le Gouvernement achète actuellement des quantités importantes de nourriture sur les marchés régionaux pour faire face à cette pénurie.

Le Timor-Leste, qui est doté de certaines ressources en gaz et en pétrole, ne peut se plaindre de ne pas disposer de suffisamment de moyens financiers pour renverser la situation économique et élever le niveau de vie de son peuple. Selon un rapport récent de la Banque asiatique de développement, l'économie du Timor-Leste devrait connaître une croissance de 22 % cette année grâce à nos revenus pétroliers.

Toutefois, tout cela ne suffit pas pour améliorer le niveau de vie de notre peuple. La grande majorité des peuples qui ont connu la pauvreté pendant des siècles ne devrait pas attendre. Je me suis engagé à être le Président des déshérités, et j'ai l'intention d'être leur meilleur avocat. Je mets actuellement en place un mécanisme d'urgence, que je superviserai moi-même, pour fournir une assistance directe aux personnes, groupes et communautés rurales. L'idée est qu'il ne doit pas falloir plus de 10 jours ouvrés pour qu'une décision soit prise sur un projet ni pour que le premier versement d'une subvention soit effectué. Parallèlement aux investissements publics dans l'infrastructure – routes, ponts, port et aéroport – et le secteur agricole, le Timor-Leste devrait voir, à moyen terme, une réduction importante du chômage et un abaissement des niveaux de pauvreté.

S'agissant de la présence des Nations Unies, nous avons conscience du fait que la communauté internationale est confrontée à un certain nombre de situations critiques dans le monde – au Moyen-Orient, en Somalie, au Soudan-Darfour, en Iraq et en Afghanistan, pour n'en citer que quelques-uns – qui sont bien plus graves que celle de mon pays, revêtent sans doute une importance stratégique plus grande et ont une incidence plus marquée sur la paix régionale et mondiale. Nous espérons qu'à mesure que la situation progressera, la Commission de consolidation de la paix envisagera d'inscrire le Timor-Leste à son ordre du jour afin d'assurer le suivi de la MINUT.

J'en viens à présent aux questions des droits de l'homme, de l'état de droit et de la justice. Lorsque la souveraineté a été transférée au peuple timorais en mai 2002, ce qui existait n'était guère plus qu'une esquisse l'idée – d'un État démocratique et moderne. Nous avons dû reconstruire notre pays à partir de rien. Si nous avons échoué dans de nombreux domaines, nous avons réussi dans d'autres. Nous avons su ne pas renoncer à notre profond attachement aux droits de l'homme et à l'état de droit. Le Timor-Leste fait partie des rares États qui ont ratifié la totalité des sept traités fondamentaux de défense des droits de l'homme.

Le Timor-Leste est candidat à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2008-2011, et nous sommes particulièrement heureux et reconnaissants que de nombreux pays aient déjà appuyé notre candidature. Je veux assurer à chacun qu'en tant que membre du Conseil, le Timor-Leste favorisera le dialogue sur la situation des droits de

l'homme et accordera la priorité au renforcement des procédures thématiques, à la promotion de la ratification des traités relatifs aux droits de l'homme existants et au renforcement des mécanismes nationaux et régionaux de défense des droits de l'homme.

Ensuite, je veux parler de la Commission Vérité et amitié. En août 2005, les Présidents du Timor-Leste et de l'Indonésie ont inauguré une politique et un mécanisme ambitieux d'établissement des faits dans le but de faire la lumière sur les violences de 1999, quand les deux pays ont pris des chemins différents. Certains demandaient la création d'un tribunal international spécial pour juger les responsables de ces violences, mais les dirigeants des deux pays ont préféré opter pour une version binationale du processus sud-africain de vérité et de réconciliation. Il s'est agi d'une approche novatrice et unique en son genre pour redresser les torts du passé, bien que sa nouveauté lui ait valu beaucoup de critiques et d'opposition dans certains cercles.

En ce qui concerne les relations internationales et régionales, nous élargissons et consolidons nos relations avec la région et le reste du monde. Nous sommes un membre actif du Forum régional de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et travaillons à devenir membre à part entière de l'ASEAN. Nous jouons également un rôle d'observateur actif au sein du Forum des îles du Pacifique et sommes membre de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP).

J'en viens maintenant à certaines questions internationales qui préoccupent le Timor-Leste. S'agissant de la situation au Myanmar, je tiens à dire qu'en tant que pays de la région, le Timor-Leste suit les événements avec inquiétude et déception. En tant qu'êtres humains et amis, nous sommes attristés de voir les conditions sociales, humanitaires et politiques se détériorer dans ce pays voisin. Les dirigeants du Myanmar doivent cesser de maintenir en otage la lauréate du prix Nobel de la paix, Daw Aung San Suu Kyi, et le pays tout entier, dans un esprit qui appartient à la guerre froide et suivant une politique qui a attiré l'opprobre internationale et entraîné la ruine d'un pays riche de vastes ressources naturelles et d'un peuple très fier.

Sur la question de la prolifération nucléaire, le Timor-Leste salue les pourparlers à six pays sur la Corée du Nord, qui ont produit des résultats positifs,

quoique modestes, pour ce qui est d'inciter ce pays à renoncer à se doter d'armes nucléaires. Ce succès modeste prouve qu'une diplomatie patiente peut faire avancer les choses, même dans les conflits les plus inextricables, dès lors que les parties concernées se reconnaissent des préoccupations et intérêts communs.

D'autre part, le Timor-Leste est très préoccupé par le climat de défiance et conflictuel entourant la situation iranienne. L'Iran est en droit d'envisager tous les moyens pacifiques d'acquérir des technologies qui le rendront moins dépendant des sources d'énergie non renouvelables. Personne ne conteste ce droit à l'Iran ni à tout autre pays. Cependant, l'Iran doit faire davantage pour coopérer pleinement avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et rassurer ses voisins et le reste du monde sur le fait qu'il ne cherche pas à se doter d'armements nucléaires.

L'Asie est la région la plus nucléarisée du monde. Je sais bien que nous devrions en être fiers. La destruction mutuelle assurée – MAD – serait effectivement une folie, comme l'acronyme anglais le suggère. Nos scientifiques ont mis au point des monstres de Frankenstein qui pourraient bien tous nous détruire – soit volontairement, si les armes tombaient entre les mains d'acteurs non étatiques, soit par accident.

En ce qui concerne la peine de mort, le Timor-Leste est associé à une initiative transrégionale qui appelle à un moratoire sur la peine de mort. Nous notons que la tendance à l'abolition mondiale de la peine capitale s'accroît.

Au sujet du Darfour, le Timor-Leste félicite vivement l'Union africaine, l'ONU et tous les acteurs gouvernementaux et les personnes qui font de leur mieux pour mettre fin à la souffrance de la population de cette région – souffrance aujourd'hui aggravée par des catastrophes naturelles. Dans une telle tragédie, nous trouvons quelque consolation et inspiration dans le fait que des millions de personnes à travers le monde enjambent les frontières religieuses et culturelles pour se rejoindre dans la solidarité avec les victimes du Darfour.

J'en viens à présent à la situation en Palestine. En tant que petite nation nouvellement indépendante et amie d'Israël, le Timor-Leste ne peut pas rester indifférent à la souffrance du peuple palestinien qui a tant de fois été victime – victime des politiques israéliennes obstinées d'occupation et de

discrimination, victime de la manipulation des puissances régionales et victime de ses propres divisions et violences sectaires. Bien que le Timor-Leste ne souscrive pas aux nombreuses résolutions anti-israéliennes partiales adoptées depuis des années par divers organes de l'ONU, les faits sur le terrain montrent tout un peuple qui vit au bord du désespoir à cause de décennies d'humiliations, d'exclusion et de violence. Le Timor-Leste s'associe au reste de la communauté internationale pour appeler à la mise en œuvre de la Feuille de route, afin de parvenir à la création officielle d'un État palestinien viable.

Concernant le Sahara occidental, le Timor-Leste est encouragé par l'évolution récente et félicite le Maroc et le Front POLISARIO pour les pourparlers qui se sont récemment tenus à Long Island sous l'égide des Nations Unies.

S'agissant des droits des peuples autochtones, il y a plus de 500 ans – bien après que les navigateurs et explorateurs chinois ont fait le tour du globe – les rois, navigateurs, missionnaires, aventuriers et mercenaires européens ont entamé la grande conquête européenne du monde. Dans ce cadre, des dizaines de millions de personnes ont été soumises et colonisées, des fortunes et des empires ont été bâtis aux dépens des peuples avec lesquels ils sont entrés en contact et de nouvelles maladies ont été importées dans les nouvelles colonies. L'esclavage a déraciné au moins 10 millions de personnes du continent africain. Des millions d'autochtones ont été décimés par les guerres et les maladies. Leur disparition et leurs terres ont permis l'émergence de nouvelles nations totalement étrangères à leurs lieux de naissance sacrés. L'île même de Manhattan où nous nous trouvons fut jadis le territoire souverain d'autochtones d'Amérique.

Tout cela fait partie de l'histoire du monde : l'histoire de la conquête européenne, entre gloire et tragédie. Le Timor-Leste félicite l'Assemblée générale d'avoir finalement adopté la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (résolution 61/295, annexe). C'est le moins que l'on puisse faire pour réparer les graves injustices dont ont été victimes certaines des plus anciennes civilisations du monde.

J'en viens à la question de la réforme de l'ONU. Les négociations portant sur la réforme du système des Nations Unies, en particulier du Conseil de sécurité, doivent commencer. Plutôt que de chercher à mener des réformes drastiques, nous devrions adopter une

approche progressive. Le Conseil doit être élargi par étapes afin d'incorporer de grandes puissances telles que l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Allemagne. Par ailleurs, il est absurde que l'Asie, qui compte presque la moitié de la population mondiale, soit si ostensiblement sous-représentée.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique du Timor-Leste de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président République-Unie de Tanzanie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République-Unie de Tanzanie.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, et l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kikwete (*parle en anglais*) : Qu'il me soit tout d'abord permis de féliciter M. Kerim de son élection largement méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Il pourra compter sur le plein appui et l'entière coopération de la Tanzanie dans l'exercice de son mandat. Je félicite également son prédécesseur, Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, qui a présidé avec brio la soixante et unième session.

Nous félicitons aussi M. Ban Ki-moon de son élection à l'unanimité en tant que huitième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en reconnaissance de son éminente expérience diplomatique, de son intégrité et de son attachement à la diplomatie internationale. Je le remercie de l'honneur qu'il a fait à mon pays, en nommant au poste de Vice-Secrétaire général une universitaire et diplomate tanzanienne très expérimentée, M^{me} Asha-Rose Migiro. Je saisis cette occasion pour la féliciter

une fois de plus de son accession à cette haute responsabilité. Je ne doute pas que sa diligence, ainsi que le dévouement avec lequel elle se consacre à ses fonctions de direction, aideront à guider cette importante institution vers de nouveaux sommets de réussite.

Je félicite vivement le Secrétaire général pour sa décision d'organiser il y a quatre jours la Réunion de haut niveau sur les changements climatiques. Cet événement nous a donné l'occasion de débattre de l'état de santé de la planète que nous partageons. Il nous a aussi fourni la possibilité de réaffirmer notre engagement à prendre les mesures nécessaires pour rectifier les erreurs que nous avons commises. Ces changements climatiques sont indéniables et ils sont pour l'essentiel imputables aux activités humaines.

Malheureusement, l'Afrique et de nombreux petits États insulaires en développement, qui contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre à l'origine de ce phénomène, sont les plus fortement touchés par les conséquences des changements climatiques. Ces changements climatiques peuvent aussi nuire à la capacité de nos pays d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ils risquent même de battre en brèche les résultats de décennies d'efforts en faveur du développement.

Je tiens à souligner combien une action collective internationale est cruciale pour l'élaboration d'une parade efficace au réchauffement planétaire. En effet, il est urgent et nécessaire que soit lancé un processus d'examen visant à étudier des engagements supplémentaires des parties au Protocole de Kyoto au-delà de 2012. La Tanzanie promet de participer activement aux travaux de la Conférence de Bali.

La Tanzanie se félicite des jalons récemment atteints dans le processus de réforme de l'ONU, à savoir la création de la Commission de consolidation de la paix, du Conseil des droits de l'homme et du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires. Nous attachons beaucoup d'importance à ces nouvelles initiatives et nous voulons contribuer à leur réussite.

Dans son rapport de novembre 2006 intitulé « Unis dans l'action », le Groupe d'experts de haut niveau sur la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies a émis des recommandations fort judicieuses, y compris la proposition de créer au niveau

des pays un bureau unique des Nations Unies. En Tanzanie nous pensons que le meilleur moyen d'assurer la réussite du programme de coordination du développement est de faire en sorte qu'au niveau des pays il y ait un programme, un responsable, un cadre budgétaire et un bureau. La Tanzanie a le plaisir de faire partie des huit pays pilotes de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies ». Le programme Unité d'action des Nations Unies constitue pour nous une évolution logique à partir du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, un cadre pleinement aligné sur nos priorités nationales. Les gains d'efficacité dans la fourniture d'aide que nous attendons de l'initiative « Unité d'action des Nations Unies » vont certainement contribuer au renforcement de nos capacités d'atteindre les OMD.

J'appelle les États Membres à fournir à notre Organisation, l'ONU, les ressources dont elle a besoin pour mettre en œuvre ce projet pilote. Ce projet ne doit pas échouer par manque de ressources. J'exhorte également les institutions de Bretton Woods à s'intéresser davantage à cette initiative et à s'associer aux efforts déployés pour en réaliser les objectifs.

La nécessité de rendre le Conseil de sécurité plus représentatif est une constatation que nous partageons tous depuis longtemps. Il est temps de passer des paroles aux actes. Le moment est venu pour le faire. Tous les Membres de l'ONU pourront compter sur le soutien et la coopération sans réserves de la Tanzanie dans ce processus.

Nous sommes déjà presque à mi-chemin de la date butoir de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Or nous ne sommes pas à mi-chemin de la réalisation des objectifs tels qu'ils ont été fixés au Sommet du Millénaire en 2000. Nous nous trouvons dans cette regrettable situation parce que les ressources supplémentaires attendues, et promises par les pays développés, n'ont pas été fournies. J'exhorte cette Assemblée à renouveler son appel aux pays développés pour qu'ils tiennent leurs promesses.

À cet égard, nous nous félicitons de l'initiative conduite par le Premier Ministre norvégien, M. Jens Stoltenberg, pour le lancement d'une campagne mondiale de mobilisation de ressources en vue d'atteindre l'Objectif n°4 sur la réduction de la mortalité infantile et l'Objectif n°5 sur la réduction des taux de mortalité maternelle. La Tanzanie apporte son

appui à cet effort, auquel nous sommes heureux de nous associer. Je demande à tous les Membres de prêter leur concours à cette initiative. Nous espérons que les pays développés soutiendront la campagne en la dotant des ressources requises.

Dans la même veine, nous félicitons le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir créé le Groupe de pilotage pour la réalisation des OMD en Afrique. L'Afrique l'accueille avec beaucoup d'enthousiasme et nous ne doutons pas qu'il imprimera un nouvel élan pour aider l'Afrique à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Nous nous félicitons également de la décision historique prise par le Président de l'Assemblée générale de réunir un sommet spécial de dirigeants pour débattre des OMD au cours de la présente session. Nous appuyons cette sage décision de notre Président, car nous pensons qu'elle créera la dynamique nécessaire pour que les OMD soient réalisés en Afrique dans les délais impartis. La Tanzanie promet de prendre une part active à cette réunion importante.

C'est avec grand plaisir que nous prenons acte des progrès remarquables réalisés au Burundi. La paix y a été rétablie et la vie y est redevenue normale. La Tanzanie va continuer de collaborer avec l'ensemble de la région et avec l'Afrique du Sud pour veiller à la pleine mise en œuvre opérationnelle de l'accord de paix conclu entre le Gouvernement burundais et le groupe rebelle du Parti pour la libération du peuple hutu – Forces nationales de libération (PALIPEHUTU-FNL).

Nous sommes préoccupés par la fluidité de la situation au Nord-Kivu. Nous espérons que la sagesse prévaudra et que les parties en présence donneront la chance à la paix. Le peuple de la République démocratique du Congo mérite la paix; elle lui a fait défaut bien trop longtemps. Nous, en Tanzanie, promettons de nous acquitter de tout rôle qui pourra nous être demandé de jouer.

Maintenant que la paix a été rétablie au Burundi et dans de nombreuses régions de la République démocratique du Congo, c'est à nous tous, membres de la communauté internationale, qu'il incombe d'encourager et d'aider les réfugiés à retourner dans leurs pays respectifs. C'est ce que font les commissions tripartites, qui comprennent la Tanzanie, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Burundi et la République démocratique du Congo. Nos

commissions conjointes ont encouragé le rapatriement librement consenti des réfugiés et nous avons aidé les réfugiés qui se sont manifestés. Les résultats sont encourageants, mais la situation pourrait être meilleure. Un mot d'encouragement de la part de l'Organisation pourrait être utile.

La Tanzanie estime que le retour des réfugiés dans leurs pays d'origine, une fois la paix rétablie, est un droit souverain et indéniable. C'est aussi la garantie et la preuve incontestables que la paix a été réalisée. Il est injuste, voire inique, que des personnes doivent continuer de vivre dans des camps de réfugiés après que la paix a été rétablie dans leurs pays d'origine respectifs.

Les progrès réalisés actuellement concernant le Darfour nous donne de l'espoir. L'adoption de la résolution 1769 (2007) du Conseil de sécurité, sur le déploiement d'une force hybride de l'Union africaine et de l'ONU, et la reprise du dialogue politique entre les parties au conflit sont de bon augure pour la relance du processus de paix et pour le règlement de la crise humanitaire qui hélas, persiste. La Tanzanie salue le partenariat exceptionnel entre l'Union africaine et l'ONU. Nous sommes disposés à fournir des contingents à cette force hybride.

Nous sommes encouragés par l'évolution récente de la situation concernant le dialogue politique en Somalie. Nous nous félicitons également de l'attention que le Conseil de sécurité et le Secrétaire général consacrent à ce pays. Nous saluons la résolution 1772 (2007) adoptée récemment par le Conseil de sécurité, qui appuie le processus politique en Somalie, ainsi que le rôle de la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM). Nous remercions l'Ouganda des forces de maintien de la paix qu'il a envoyées en Somalie et du bon travail que celles-ci y ont accompli à ce jour. Membre du Groupe de contact international sur la Somalie, la Tanzanie s'engage à continuer à se montrer dynamique et propose de participer à la formation de l'armée somalienne.

L'ONU doit demeurer saisie de la question du Sahara occidental. La Tanzanie réitère son appui au droit inaliénable du peuple sahraoui de prendre sa propre décision et de choisir la voie à suivre. Nous engageons instamment l'ONU à intensifier ses efforts pour trouver une solution juste et honorable à ce problème de décolonisation de longue date.

Nous déplorons la crise dans les territoires palestiniens; c'est pour beaucoup d'entre nous un grave sujet de préoccupation. La Tanzanie reste favorable aux efforts tendant à créer deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte et en paix. C'est là, à notre avis, le meilleur espoir d'une paix durable dans la région. Nous nous félicitons vivement de l'intérêt renouvelé de la communauté internationale et des efforts qu'elle déploie conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU.

En conclusion, la Tanzanie réitère sa conviction et son engagement vis-à-vis du multilatéralisme et de l'ONU. L'Assemblée peut compter sur le soutien continu de mon pays à l'Organisation et aux idéaux qu'elle incarne.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président de la République-Unie de Tanzanie de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République dominicaine.

M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Fernández Reyna (parle en espagnol) : Au nom du Gouvernement et du peuple de la République dominicaine, j'ai le plaisir d'exprimer toutes nos félicitations à M. Srgjan Kerim, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, à l'occasion de sa récente élection en tant que Président de l'Assemblée générale. Nous profitons de cette occasion pour saluer les membres de l'Assemblée générale.

Pendant les quatre années qui ont suivi le Sommet du Millénaire de 2000, la République dominicaine a traversé une crise pendant laquelle la devise nationale a subi une dévaluation de 100 %. Les travailleurs ont dû redoubler d'efforts pour pouvoir subvenir à leurs besoins les plus élémentaires; le trafic des stupéfiants et les taux élevés de criminalité ont encore pris de l'ampleur; et notre niveau de crédibilité dans le monde a chuté. D'après les statistiques de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, plus de 1,5 million des 9 millions de Dominicains sont tombés dans les niveaux les plus bas de pauvreté. Nous traversons alors l'une des crises les plus tragiques de l'histoire contemporaine de notre pays.

Depuis que nous avons pris les rênes de la présente administration en 2004, la République dominicaine a réussi à recouvrer la confiance des investisseurs et des agents de production. Nous avons été en mesure de relancer la croissance économique et de réduire l'inflation. Nous avons créé de nouveaux emplois et avons amélioré les conditions sociales et la qualité de vie du peuple dominicain.

Mais, alors même que, comme le phénix, nous commençons à renaître de nos cendres, une situation internationale négative menace d'assombrir nos perspectives de développement. Ces dernières semaines, par exemple, le pétrole a atteint des prix sans précédent sur les marchés internationaux, et selon toutes prévisions, cette tendance ne va que s'accroître. Ces hausses asphyxient nos économies.

De même, ces derniers temps, du fait des changements survenus sur la scène internationale, les entreprises des zones franches, tant en République dominicaine qu'au Mexique et en Amérique centrale, ont perdu de leur compétitivité face aux pays d'Asie. Cette perte de compétitivité a entraîné la perte d'emplois, la stagnation de la production et une absence de nouveaux investissements.

Mais, en même temps que le prix du pétrole augmente et que se produisent ces changements sur les marchés financiers, nous nous trouvons soudain, et de manière inattendue, confrontés à une forte augmentation des prix des produits alimentaires. Nous apprenons soudain avec surprise qu'en raison de la suppression des primes à l'exportation en Europe, le prix du lait est monté en flèche sur les marchés

internationaux. La même chose s'est produite, pour différentes raisons, certes, avec les prix du maïs, du soja et du blé, qui occupent une grande place dans le régime alimentaire familial. Le renchérissement de ces produits a ensuite fait grimper les prix du poulet, de la dinde, du pain et des œufs.

Comme on peut le constater, nous nous trouvons face à une situation très dangereuse, qui risque de provoquer une famine générale parmi nos populations et de nous faire plonger dans une pauvreté extrême. Il en a résulté un cercle vicieux qui se répercute sur tous les maillons de la chaîne alimentaire mondiale, tandis que les producteurs des pays les plus puissants de la Terre sont protégés, en contradiction avec les apologies du libre-échange. Un agriculteur nord-américain, par exemple, a accès à des équipements de pointe, à des installations ultramodernes et à du personnel hautement qualifié. Il perçoit, de surcroît, quelque 750 000 dollars par an au titre des subventions de l'État. Pour couronner le tout, il produit le maïs pour seulement 7 cents la livre.

Pendant ce temps, Félix David García Pala, lui aussi producteur de maïs et membre de l'Association des agriculteurs de San Juan de la Maguana, région méridionale de la République dominicaine et limitrophe de Haïti, se débat seul pour faire face à ses besoins les plus élémentaires et vivre décemment. Il dispose d'un matériel obsolète. Son tracteur crache de la fumée noire chaque matin au moment où il le met en marche. Ses installations sont délabrées. Il ne reçoit aucune subvention de l'État, celui-ci n'ayant pas les ressources budgétaires nécessaires, et il lui en coûte 12 cents pour produire une livre du maïs, soit près du double de ce que dépense l'agriculteur qui reçoit des subventions aux États-Unis. Quand nous avons demandé à Félix de nous indiquer la manière dont l'État pourrait l'aider, il nous a répondu : « Je ne veux rien. Tout ce que je souhaite, c'est un commerce équitable pour vendre mon maïs. »

Le fait est que les problèmes soulevés par la mondialisation ont des effets sensibles sur des pays comme la République dominicaine. Ce que nous subissons est l'interdépendance des phénomènes internationaux actuels. Ce qui semble lointain et éloigné a malgré tout une incidence directe sur le quotidien de nos populations.

Un autre exemple de l'interdépendance incontestable qui existe entre les nations réside dans

les changements climatiques. L'examen de cette question à l'organisation ne date pas d'hier. Pourtant, chaque année qui passe nous rapproche des cataclysmes prédits.

En République dominicaine, nous subissons déjà les effets des changements climatiques sous différentes formes, à travers les inondations, les sécheresses et les ouragans de plus en plus fréquents et de plus en plus dangereux, qui détruisent notre écosystème, notre biodiversité et nos infrastructures. Nous voyons également s'accélérer l'érosion des côtes et la disparition des plages, de même que le blanchiment des récifs coralliens, ce qui a pour conséquence de réduire la biodiversité de nos mers ainsi que nos attraits touristiques.

En raison des défis posés par la mondialisation, des pays comme la République dominicaine se demandent où se trouve la solidarité internationale, où se trouve la coopération entre les peuples et comment nous allons affronter ensemble ces calamités qui frappent la majorité des peuples de la planète. La vérité est qu'il ne peut y avoir de solidarité quand d'aucuns prétendent accumuler des richesses en profitant des tragédies d'autrui. Il ne peut y avoir de coopération quand d'aucuns ne pensent qu'à faire des affaires sans avoir d'égard pour la douleur et le désespoir d'autrui.

Le système des Nations Unies a été créé afin de favoriser la solidarité et la coopération et force est de reconnaître qu'aucune autre organisation d'envergure mondiale ne jouit du prestige, des moyens et du dévouement de ses Membres. Pourtant, cette formidable tribune de l'humanité, née de l'hécatombe de la seconde guerre mondiale, doit impérativement se réformer si elle tient à réaliser les idéaux qui ont soutenu sa création et sont consacrés dans la Charte de San Francisco.

Les structures actuelles des Nations Unies ne sont tout simplement plus adaptées au temps présent. Elles convenaient à l'époque de la guerre froide, mais l'humanité est désormais sortie de cette ère dans laquelle tous les événements notables découlaient de la rivalité qui opposait les deux superpuissances.

En ce XXI^e siècle, nous ne parvenons pas à comprendre, en République dominicaine, pourquoi le Président de la Banque mondiale doit toujours être nord-américain, pourquoi le Directeur général du Fonds monétaire international est européen et pourquoi

les grandes décisions mondiales sont prises par seulement cinq pays.

En tant que Membre fondateur de l'ONU, la République dominicaine aspire à occuper un siège non permanent au Conseil de sécurité. Nous voulons être le porte-parole des faibles, des plus vulnérables, des désemparés et des damnés de la Terre. Telle est notre unique aspiration. La République dominicaine appliquera, d'une manière responsable, convaincue et résolue, les valeurs et les principes que cette Organisation a toujours prétendu représenter, de manière à éclairer le chemin de la paix, de la dignité humaine et de la coexistence civilisée de tous les peuples de la planète.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République dominicaine de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Leonel Fernández Reyna, Président de la République dominicaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

M. Ramgoolan (Maurice), Vice-Président, assume la présidence.

Allocution de M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Guinée équatoriale.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Obiang Nguema Mbasogo (*parle en espagnol*) : Au nom de la République de Guinée équatoriale, je voudrais m'associer à tous les autres pays pour féliciter S. E. M. Srgjan Kerim de la République de Macédoine, de son élection à la présidence de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale. Nous le félicitons car son pays est un exemple de liberté et de démocratie et parce que,

pour l'ONU, l'égalité souveraine entre les États – quelle que soit leur taille – est le principe du respect, de la dignité, de la justice, de l'équité et de la paix dans le monde. Nous sommes convaincus que sous sa direction avisée, l'Assemblée générale fera en sorte que tous ces principes soient observés et respectés par tous.

Nous félicitons également son prédécesseur, S. E. M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa du Bahreïn, Ministre des relations extérieures du Bahreïn, qui a démontré une grande aptitude politique à servir les intérêts de la communauté internationale à un moment dominé par les guerres, les conflits d'intérêts et les catastrophes naturelles, qui a caractérisé à la soixante et unième session sa présidence de l'Assemblée générale.

Par ailleurs, nous saluons l'excellent travail accompli par le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, qui mérite tout notre appui pour que l'ONU intervienne avec efficacité dans les conflits et les situations qui menacent la paix, la stabilité et le bien-être des pays.

La Guinée équatoriale participe à cette session de l'Assemblée générale avec une incertitude concernant l'action de l'ONU, qui s'enfoncé dans le cercle vicieux de belles déclarations de principe et de définitions techniques et scientifiques, qui, si elles sont justifiées d'un point de vue éthique, ne permettent pas au bout du compte d'atteindre les objectifs de paix, de sécurité, de développement et de bien-être de l'humanité qui ont motivé la création de cette Organisation mondiale.

Le fait est que, malgré l'adoption de très nombreuses résolutions préventives, les travaux portent cette année sur la dégradation atmosphérique, qui menace actuellement l'humanité, et ce, en raison des essais nucléaires, de la prolifération des industries chimiques à des fins belliqueuses qui détruisent les éléments vitaux de l'environnement, de l'emploi d'armes chimiques et autres armes de destruction massive dans les conflits armés, ainsi que de l'exploitation irrationnelle de ressources non renouvelables qui détruisent les écosystèmes – toutes activités qui ne visent pas au bien commun de l'humanité mais ont généré la destruction de la couche d'ozone et la dégradation de certains éléments nécessaires à l'équilibre atmosphérique de la planète, dont les conséquences naturelles désastreuses menacent l'équilibre de la planète. Tout cela indique clairement que les résolutions que nous avons adoptées

restent lettre morte. Le tsunami, s'il n'a pas résulté d'un essai nucléaire, doit être probablement la conséquence de cette dégradation atmosphérique, et cela provoque un nombre accru d'inondations, d'ouragans, d'incendies, de cyclones, de tremblements de terre et d'éruptions volcaniques partout dans le monde.

Néanmoins, depuis plus de 20 ans, l'ONU a pris des initiatives louables pour réduire les dépenses liées à ces activités et pour consacrer les ressources dégagées au développement des pays les plus pauvres. Malgré cela, les pays qui possèdent ces industries n'ont pas réagi favorablement. Même le Protocole de Kyoto – qui oblige les États à réduire leurs émissions de gaz nocifs – n'a pas été ratifié par tous les États Membres de cette Organisation.

La Guinée équatoriale pense que le phénomène des changements climatiques doit être traité par l'ONU avec le même sérieux que les questions de démocratie, des droits de l'homme et de la menace du terrorisme que l'Organisation traite actuellement.

Il est juste de dire que les changements climatiques constituent un défi que doivent relever tous les États, car leurs conséquences sont effectivement néfastes pour chacun d'entre nous. Mais n'oublions pas que la responsabilité première de cette question incombe à ceux qui ont mis au point, dans leur propre intérêt, les technologies qui détruisent la couche d'ozone. Les pays couverts par la forêt tropicale, dans la région du Congo en Afrique et de l'Amazonie en Amérique du Sud, ne peuvent pas disposer de leurs propres ressources forestières, car ils doivent contribuer au maintien de l'équilibre des écosystèmes pour protéger la couche d'ozone. En revanche, il n'y a pas de politiques de compensation pour éviter qu'une crise économique ne se produise dans les pays concernés.

Mon gouvernement est actuellement engagé, dans l'esprit du Protocole de Kyoto, à transformer le gaz produit par les gisements pétroliers du pays et des pays voisins, en un gaz liquéfié pour le bien de l'humanité. Toutefois, la Guinée équatoriale bénéficie à peine de crédits des institutions et des organes financiers internationaux car notre pays est considéré comme un pays à revenu intermédiaire, alors que l'on sait que cela ne fait que 10 ans que nous exploitons les gisements pétroliers, et que notre pays n'a jamais bénéficié d'infrastructure pour le développement.

Notre incertitude est d'autant plus forte s'agissant de la question du financement du développement des pays les moins avancés. Selon notre point de vue, aucune politique de coopération bilatérale ni multilatérale n'a démontré sa capacité de répondre aux besoins élémentaires de financement du développement des pays pauvres. En raison du manque de volonté politique, tout est réduit à des conditions politiques et à des exigences auxquelles les pays qui sont en quête de développement ne peuvent pas satisfaire. À cet égard, la Guinée équatoriale n'a aucune information sur le sort des 0,7 %, une part insignifiante, que les pays développés étaient censés libérer de leur produit national brut pour financer le développement des pays les moins avancés.

La question de l'annulation de la dette extérieure des pays les moins avancés et de son encours n'a pas non plus été très bien accueillie par les créanciers, malgré leurs obligations liées à l'histoire. Notre expérience au fil des ans nous a montré que la Guinée équatoriale ne parviendra au développement qu'en s'en donnant elle-même les moyens et en assumant la responsabilité principale.

C'est pourquoi, lorsque les ressources en pétrole ont été découvertes, le Gouvernement a organisé, en 1997, la première conférence économique nationale afin de planifier la meilleure exploitation possible de ces ressources à court, moyen et long terme. Une fois adopté, ce programme a été mis en œuvre à la satisfaction de la population et du Gouvernement. À présent, nous envisageons d'organiser la deuxième conférence économique nationale, afin de planifier le développement du pays vers une économie durable. Du haut de cette tribune, nous voudrions inviter les organes du système des Nations Unies, les gouvernements amis et les institutions économiques internationales à participer à cette conférence, qui aura lieu, en Guinée équatoriale, la première quinzaine de novembre de 2007. Ils pourront ainsi nous aider en nous faisant part de leurs expériences.

L'humanité n'a jamais été autant menacée et mise en danger par le terrorisme que ces 10 dernières années. Le terrorisme était autrefois utilisé comme processus violent de règlement de comptes par ceux qui avaient perdu tout espoir de voir leurs revendications satisfaites par des voies juridiques et démocratiques. Il a aujourd'hui pris des dimensions nouvelles, que ne sauraient justifier des revendications légitimes et encore moins le fait que leurs effets ne se

limitent pas aux personnes ou institutions contre lesquelles les griefs sont dirigés. N'importe quel pays tiers peut être victime du terrorisme aujourd'hui, au même titre que le pays auquel des doléances sont exprimées.

Il en résulte que le terrorisme, aujourd'hui, est une menace contre l'humanité. Il bafoue les libertés individuelles et collectives, fait obstacle à l'exercice de la démocratie, viole la paix et la sécurité des nations et freine le développement des peuples. Tous les pays du monde épris de paix, de justice et de liberté ont le devoir et l'obligation de combattre ce phénomène, qui constitue une forme de régression de l'espèce humaine.

Toutefois, il semble que l'on tende également à ignorer un autre phénomène similaire, à savoir l'emploi de mercenaires et le recours à la force pour déstabiliser, pour n'importe quelle raison, des régimes politiques parfaitement légitimes. Dans le cas de la République de Guinée équatoriale, il a été clairement prouvé que l'invasion lancée contre notre pays par des groupes mercenaires en 2004 avait été organisée dans le but de mettre la main sur le pétrole. Les instigateurs de cette opération, clairement identifiés, étaient en fait des dirigeants d'États Membres de l'ONU. Depuis que ces faits ont été révélés et dénoncés par mon gouvernement, aucun État Membre de l'ONU ou pays ami n'a protesté contre les obstacles qui empêchent de traduire en justice les auteurs de cette opération, ce qui revient à dire qu'ils auraient sûrement préféré que cette invasion de mon pays réussisse, avec les conséquences dramatiques sous-jacentes.

Si nous voulons combattre le terrorisme et le recours aux mercenaires, nous devons pouvoir compter sur des systèmes de sécurité interne bien développés et sur l'échange d'informations entre États. Nous devons nous montrer fidèles et loyaux envers les principes de l'égalité souveraine des États, de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, et du règlement des différends par des voies pacifiques, en donnant la priorité au dialogue, à la concertation et à la tolérance. Nous devons condamner vigoureusement tous les attentats terroristes et toutes les tentatives d'intimidation ou de déstabilisation d'un État et prendre des mesures solidaires contre ces actes, car ils portent atteinte à la souveraineté des États et à l'exercice de la volonté des peuples.

Enfin, si nous cherchons à réformer l'ONU aujourd'hui, c'est parce que les buts et principes sur

lesquels repose cette organisation mondiale ont été et sont encore systématiquement bafoués. L'ONU a déjà connu de nombreux changements : d'une organisation qui recherchait le consensus universel, elle est devenue une organisation formée de différents groupes d'intérêts; d'une organisation guidée par des objectifs universels au profit de l'humanité, elle est devenue une organisation où le plus fort s'oppose au plus faible. Aujourd'hui, la raison de l'existence du droit de veto au Conseil de sécurité n'est pas tant la nécessité de prévenir les abus de pouvoir de certains contre le reste de l'humanité que l'avidité de défendre les intérêts partisans de certains groupes ou individus. C'est pourquoi, et bien que le veto au Conseil de sécurité ne signifie plus grand-chose aujourd'hui, dans la mesure où ses résolutions ne sont guère respectées, l'Afrique a elle aussi des intérêts à défendre. Par conséquent, nous voulons que le droit de veto soit octroyé au continent, et non pas à un État, car ce continent en question représente un tiers de l'humanité.

L'avenir de l'humanité est entre nos mains. Nous devons tous, sans exception, nous engager à relever les défis de notre temps, de sorte que ces nouveaux défis se transforment en un espoir nouveau pour les peuples. Que Dieu nous guide dans nos délibérations.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de la Guinée équatoriale de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, Président de la République de Guinée équatoriale, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Oscar Berger Perdomo, Président de la République du Guatemala

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Óscar Berger Perdomo, Président de la République du Guatemala, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Berger Perdomo (parle en espagnol) : Il y a seulement deux semaines, j'ai lancé un processus électoral au Guatemala qui s'achèvera le 14 janvier 2008. J'aurai alors l'honneur de consacrer l'entrée en fonctions de la personne démocratiquement élue par le peuple. Cet événement aura deux conséquences : premièrement, la démocratie

représentative se consolidera davantage au Guatemala, et j'en veux pour preuve le processus électoral jugé très satisfaisant même par les observateurs internationaux.

Deuxièmement, ceci est ma dernière apparition devant l'Assemblée générale, occasion dont je tire profit pour témoigner mon soutien à l'Organisation et saluer notre nouveau Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et la Présidente sortante de l'Assemblée générale, Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, et le nouveau Président, M. Srgjan Kerim.

Étant donné qu'il ne nous reste plus que quelques mois avant la passation du pouvoir au Guatemala, je souhaite présenter un bref rapport des principales réalisations de mon gouvernement dans le cadre de ce que nous considérons comme une entreprise réussie malgré certains problèmes qui continuent de nous préoccuper. Après avoir surmonté un conflit intérieur qui a duré quatre décennies, cette entreprise est un succès pour le Guatemala et l'ONU puisqu'elle a joué un grand rôle dans nos accords de paix. Ces accords consacrent nos objectifs principaux que sont le renforcement des institutions démocratiques, la promotion du développement économique et social, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le plein respect des droits de l'homme et l'établissement d'une nation multiculturelle, multiethnique et multilingue.

Permettez-moi de vous faire part de certaines réalisations au cours des dernières années. Premièrement, un des succès de notre administration a consisté à améliorer la qualité de la gestion des affaires publiques en créant ou en renforçant les institutions, grâce à l'élaboration de programmes cohérents conjugués à des actions spécifiques et, dans de nombreux cas, à une législation actualisée. Il serait ennuyeux de citer les nombreux domaines revitalisés, y compris les divers thèmes tels que la sécurité alimentaire, l'énergie, la décentralisation administrative et financière, l'administration publique et fiscale, la traite des êtres humains et l'aide aux immigrants – ce dernier thème étant important à nos yeux.

En même temps, nous avons créé de nouveaux mécanismes démocratiques pour contrôler les institutions, nous avons amélioré le contrôle des ministères et instauré une gestion axée sur les résultats tout en associant les objectifs politiques à la planification et au budget. Dans ce contexte, nous

avons mis en place un État où les dépenses et soumissions publiques sont soumises à un contrôle de la société civile. Nous avons mis en place le programme « Guatecompras » et l'avons rendu obligatoire pour le secteur public. Nous avons renforcé notre engagement à travailler dans la transparence dans tous les domaines publics.

Deuxièmement, ces quatre dernières années, une relance économique a eu lieu dans le cadre d'une stabilité financière accrue. Nous avons dépassé les taux de croissance de 3,5 % du biennium 2004-2005 pour atteindre 5 % en 2006 et 5,6 % en 2007. L'indice général de pauvreté a chuté de 5 points de pourcentage entre 2000 et 2006, passant de 56 % de la population à 51 % respectivement. Nous sommes conscients que le taux reste trop élevé, mais ce résultat doit nous encourager à continuer de nous battre pour que le Guatemala atteigne l'un des principaux objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU. À cette fin, la politique publique se concentre sur le développement rural puisque c'est dans les zones rurales que l'on trouve les taux les plus élevés de sous-développement social et de pauvreté.

L'une des sources de ce dynamisme économique accru provient du secteur de l'exportation, destinée à l'Amérique centrale ou au reste du monde. Cet effort a été déclenché par notre agenda national 2005-2015 pour la compétitivité et il a été complété par un accroissement sensible de l'investissement dans l'infrastructure, principalement dans les zones rurales. L'engagement d'atteindre de meilleurs niveaux de compétitivité s'est aussi traduit par la construction d'un nouvel aéroport international et le réaménagement de six autres aéroports, y compris des améliorations qualitatives et quantitatives des ports maritimes et la réfection de plus de 2 100 kilomètres de routes dans le pays.

Troisièmement, nous avons donné un élan considérable aux dépenses sociales, en particulier celles consacrées à l'éducation, à la santé et au logement. Les objectifs établis dans les Accords de paix fixant les dépenses sociales à 4,8 % du produit intérieur brut ont été dépassés et ont atteint 5,7 % en 2006, soit près de deux fois plus que les chiffres d'il y a 10 ans.

Grâce à la réorientation de la politique et au renforcement des réformes institutionnelles, en particulier en matière d'éducation, les principaux

indicateurs sociaux ont affiché des améliorations sensibles. Par exemple, le taux net de scolarisation dans le primaire est passé de 72,6 % en 1997 à 95,5 % en 2006. Parallèlement, nous sommes parvenus à une meilleure couverture des services de santé, grâce à la stratégie qui a permis à 4,1 millions de Guatémaltèques d'accéder à ce service essentiel.

Quatrièmement, en matière d'intégration des populations autochtones, le Guatemala a adopté une politique publique en faveur de la coexistence et de l'élimination du racisme. Cette politique est mise en œuvre sous l'égide de la Commission présidentielle contre la discrimination. De même, nous avons intégré des critères multiculturels dans les politiques, les programmes et les projets publics. Nous avons renforcé l'enseignement bilingue et l'éducation interculturelle et avons mis en place une politique de discrimination positive pour accroître la proportion des fonctionnaires autochtones au sein du secteur public.

Cinquièmement, au cours de mon mandat, une approche sur le plan des droits de l'homme a été encouragée dans toutes les politiques du secteur public et, au cours de ces quatre dernières années, davantage de politiques publiques en matière des droits de l'homme ont été adoptées qu'au cours de toutes les législatures précédentes. À cet égard, je mentionnerai un seul élément : nous avons reconnu le droit aux réparations pour les victimes de violations des droits de l'homme et avons mis en place un plan national de compensation d'une durée de 13 ans pour pouvoir faire face à toutes les demandes.

Enfin, nous avons abordé la question de la sécurité des citoyens d'une manière intégrale, phénomène social conditionné par de multiples facteurs économiques, sociaux, politiques et culturels, tout en insistant dans le même temps sur le strict respect des droits de l'homme. Nous reconnaissons qu'il nous reste beaucoup à faire dans ce domaine, mais des progrès sensibles ont été réalisés dans la pratique. Face aux nouveaux défis régionaux et nationaux qui se posent en matière d'insécurité des citoyens et de criminalité organisée, mon gouvernement a concentré ses efforts sur le renforcement des institutions publiques et l'établissement d'une gouvernance démocratique.

Je dois dire que nombre des politiques instaurées doivent être considérées comme des politiques d'État plutôt que d'un gouvernement particulier. En ce sens, nous avons instauré un programme de transition afin de

transmettre aux nouvelles autorités, qui seront démocratiquement élues le 4 novembre prochain au second tour des élections, les informations considérées comme extrêmement importantes pour faciliter la gestion du nouveau Gouvernement.

Bien entendu, notre politique extérieure est inspirée des principes et des valeurs de la politique intérieure que je viens de décrire. Il se peut que l'enceinte dans laquelle nous avons le mieux réussi à promouvoir ces objectifs est celle-ci, l'ONU, Organisation qui nous a accompagnés dans la négociation, la mise en œuvre et le suivi des accords de paix. Nous avons essayé de compenser modestement cet accompagnement par notre contribution aux opérations de maintien de la paix dans diverses parties du monde, et en particulier dans notre république sœur, la République d'Haïti, ainsi que par notre présence active dans diverses instances de l'ONU.

C'est pourquoi nous tenons à préserver, renforcer et adapter aux temps nouveaux notre Organisation, l'ONU, dont nous apprécions tant les idéaux. L'ONU occupe une place particulière dans notre politique extérieure. Nous l'apprécions non seulement pour le rôle qu'elle a joué dans le passé – la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MANUGUA) a quitté le pays à la fin de l'année 2004 – mais aussi pour ses contributions constantes. En 2006, un bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, qui accompagne et conseille l'État, a été installé au Guatemala. En ce mois de septembre, un nouvel effort de collaboration entre le Guatemala, l'ONU et un groupe de pays amis se met en place, avec la création de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG), qui a pour but d'améliorer notre capacité de mener des enquêtes et des poursuites à l'encontre d'activités délictueuses dans notre pays. Il s'agit d'une collaboration inédite entre un État Membre et l'ONU en vue de combattre de façon générale l'impunité, et en particulier la criminalité transnationale. C'est une initiative qui débouchera certainement sur des résultats positifs très concrets pour le pays et dont l'ONU tirera des enseignements appréciables.

Nous réaffirmons également notre attachement au processus d'intégration de l'Amérique centrale, qui a connu des progrès considérables au cours des quatre dernières années. Nous sommes sur le point de renforcer notre processus par la création d'une union douanière, et nous sommes disposés à entamer des

négociations avec l'Union européenne en vue de conclure un accord d'association.

J'en viens maintenant à d'autres questions inscrites à notre ordre du jour. Lundi, j'ai eu le privilège de participer à la Réunion de haut niveau sur les changements climatiques, lors de laquelle j'ai joint notre voix aux cris d'alarme lancés face aux dégâts irréversibles causés par les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. L'accumulation de preuves scientifiques qui confirment ce phénomène est aujourd'hui indiscutable, et le Guatemala n'est pas à l'abri de ses effets. Cela étant, nous disposons aussi des moyens scientifiques pouvant atténuer et même inverser les tendances récentes, ce qui requiert de la part de tous un effort partagé mais différencié pour remédier à la situation. L'ONU met à notre disposition des instances exceptionnelles pour affronter cette menace commune qui est aussi grave pour l'humanité que les guerres menées en utilisant des armes de destruction massive ou le terrorisme transnational.

Je voudrais consacrer la dernière partie de mon allocution à certaines questions inscrites à l'ordre du jour de cette Assemblée générale. Je voudrais formuler les observations spécifiques suivantes. En tant que pays multiculturel, multiethnique et plurilingue, nous sommes fiers d'avoir travaillé main dans la main avec d'autres pays dans le cadre des négociations qui ont abouti à l'adoption récente de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones.

En tant que membre du Conseil des droits de l'homme, nous avons participé activement au processus de construction institutionnelle de celui-ci. Nous pensons que les plus grands défis auxquels le Conseil sera confronté sont l'achèvement de ce processus et la mise en marche du mécanisme d'examen périodique universel. Le Guatemala fait partie des premiers pays qui seront soumis à ce mécanisme.

Nous nous félicitons du premier examen ministériel annuel du Conseil économique et social, qui a pour but d'évaluer les progrès enregistrés dans la réalisation des cibles et des objectifs de développement, ainsi que de la mise en place du Forum pour la coopération en matière de développement. Nous sommes favorables à toute réforme et réorientation de l'Organisation qui améliorerait sa capacité à obtenir des résultats, ainsi que sa cohérence et son efficacité. Nous prenons note de ce qui a déjà été fait au sein du Département des opérations de maintien

de la paix, ainsi que l'idée de réformer le Département des affaires politiques émise par le Secrétaire général. Cependant, nous nous inquiétons du fait que la même priorité n'a pas été accordée aux questions de réforme liées aux objectifs de développement qui avaient été convenues au Sommet mondial de 2005.

De même, en tant que pays qui a joué un rôle actif à la Conférence internationale sur le financement du développement de 2002, nous pensons que le dialogue prévu pour les 23 et 24 octobre prochains offre la possibilité d'évaluer les résultats déjà obtenus et de mettre en œuvre les engagements pris au titre du Consensus de Monterrey.

En tant que pays à revenu intermédiaire, nous nous félicitons de la tenue, en mars dernier en Espagne, de la Conférence intergouvernementale sur les pays à revenu intermédiaire, et nous sommes déterminés à faire aboutir favorablement la deuxième réunion, qui aura lieu à El Salvador en octobre.

Nous attendons toujours la réforme du Conseil de sécurité qui fait l'objet de tant de débats, tout en notant les progrès réalisés à la précédente session de l'Assemblée, au cours de laquelle nous avons été plus près que nous ne l'avons jamais été d'un processus de négociation intergouvernementale. Nous sommes convaincus qu'au cours de la présente session, ces efforts seront poursuivis.

Comme je l'ai dit, c'est la dernière fois que je m'adresse à cette Assemblée en tant que Président du Guatemala. C'est pourquoi je redis ma profonde gratitude à l'ONU et à tous ses États Membres pour l'appui accordé à notre travail et à nos initiatives au cours des quatre années de mon mandat.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de République du Guatemala de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Oscar Berger Perdomo, Président du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Cameroun.

M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Biya : Je voudrais tout d'abord me féliciter de voir l'ex-République yougoslave de Macédoine présider, en la personne de l'Ambassadeur Kerim, la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Mon pays lui adresse ses vœux de plein succès dans l'accomplissement de sa mission et voudrait l'assurer de son entière collaboration. Qu'il me soit également permis de rendre hommage à M^{me} Haya Rashed Al-Khalifa, du Royaume du Bahreïn, pour la compétence avec laquelle elle a dirigé les travaux de la soixante et unième session.

Je voudrais enfin saluer la présence parmi nous de S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies que je félicite pour son accession au poste le plus prestigieux de notre Organisation. La grande expérience et les qualités de diplomate qui lui sont reconnues sont un gage de réussite dans cette haute fonction. Il saura, j'en suis persuadé, pour le plus grand bien de notre Organisation, prolonger l'œuvre de son prédécesseur, M. Kofi Annan, à qui je voudrais une fois de plus rendre hommage.

Le débat général de cette Assemblée est un moment privilégié de la vie internationale. Il permet en effet aux dirigeants des États Membres, de procéder chaque année à une évaluation de la marche des affaires du monde, d'échanger leurs vues à cet égard et de se faire l'écho des aspirations que nourrissent leurs peuples.

La soixante-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies s'ouvre, cette année encore, dans un contexte international passablement troublé. À l'aube du XXI^e siècle, les défis auxquels l'humanité doit faire face sont chaque jour plus pressants et plus complexes, suscitant alternativement espoirs et craintes.

Le premier de ces défis, que je voudrais évoquer devant l'Assemblée, a trait à la paix et à la sécurité. Les développements de l'actualité internationale mettent en exergue aujourd'hui, encore plus qu'hier, l'impérieuse nécessité d'insuffler un nouvel élan aux efforts en faveur du désarmement et de la non-prolifération. La prolifération nucléaire est une menace non seulement pour la paix et la sécurité internationales, mais aussi pour la survie même de l'humanité. Les tentatives des organisations terroristes d'acquérir des armes de destruction massive sont également significatives de la réalité de cette menace. Le terrorisme constitue en effet pour la communauté internationale un danger particulièrement important auquel nous ne pourrions faire face que par une action globale, concertée et résolue.

C'est fort de cette conviction que le Cameroun a apporté son appui, l'année dernière, à l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une stratégie mondiale de lutte contre le terrorisme. Je voudrais à nouveau saluer cet acquis historique. Car, pour la première fois, l'ensemble des États Membres a décidé de prendre des mesures politiques, opérationnelles et juridiques concrètes pour lutter de manière coordonnée contre le terrorisme. Ils se sont engagés à renforcer leurs capacités de réaction, de même que celles des Nations Unies, et sont convenus de s'attaquer aux situations susceptibles de favoriser l'extension de ce fléau. Le problème aujourd'hui consiste à appliquer ce texte fondamental dans sa lettre comme dans son esprit. Mon pays voudrait réaffirmer sa disponibilité et sa détermination de s'acquitter de ses engagements à cet égard.

Dans plusieurs régions du monde, la paix et la sécurité continuent d'être sérieusement menacées. Depuis de longues années, les turbulences qui agitent le Moyen-Orient constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. L'évolution du conflit israélo-palestinien reste profondément préoccupante. Il est primordial qu'Israël et l'Autorité palestinienne reprennent un dialogue constructif, seul moyen, de l'avis de mon pays, d'avancer dans la voie d'un règlement. Le Cameroun est persuadé que seuls des efforts des parties concernées, appuyés par les grandes puissances et fondés sur le principe de deux États, Israël et la Palestine, coexistant dans la paix et la sécurité, peuvent permettre un règlement définitif juste et équitable de ce conflit.

Au Liban comme en Iraq, la réconciliation entre les diverses communautés de ces pays constitue le seul espoir d'une stabilité durable.

En Afrique, malgré les initiatives prises par la communauté internationale, de nombreux foyers de tension subsistent. Je voudrais m'y arrêter quelques instants.

La crise ivoirienne semble se trouver à un tournant décisif de son évolution. Nous sommes convaincus qu'avec l'engagement ferme et sincère de toutes les parties et le soutien de la communauté internationale, ce pays frère pourra définitivement tourner une page particulièrement douloureuse de son histoire. Les Ivoiriens, nous en sommes sûrs, sauront persévérer dans le choix de la paix et de la réconciliation nationales. Il est primordial qu'ils œuvrent ensemble de bonne foi à une application complète et rapide de l'accord de Ouagadougou.

La situation en Somalie continue de compromettre la paix et la sécurité de la région. Le Cameroun est profondément préoccupé par les actes de violence en Somalie et félicite la mission de l'Union africaine pour l'appui qu'elle apporte aux institutions fédérales de transition. Nous sommes persuadés que le déploiement rapide de la force onusienne envisagée aura incontestablement un effet positif sur la stabilité du pays et la sécurité des populations.

Le bilan humain de la crise au Darfour est particulièrement préoccupant. Il nous semble primordial que tous les efforts soient consentis pour stopper le cycle tragique de la violence dans cette région. Les effets de la crise sont déjà durement ressentis dans les pays voisins et menacent de s'y étendre. L'on comprendra que le Cameroun se réjouisse de la perspective annoncée du déploiement de l'opération hybride ONU-Union africaine au Darfour. Je suis convaincu que cette opération permettra de stabiliser la situation dans la zone et de préserver des vies innocentes. Mon pays se félicite de ce que le Gouvernement soudanais ait accepté sans condition le déploiement de cette mission. Il s'agit-là, à notre avis, d'une étape déterminante dans la résolution de la crise. Il s'agit là, à notre avis, d'une étape déterminante dans la résolution de la crise. Le Cameroun estime cependant qu'il est important de poursuivre les efforts en vue de s'attaquer aux causes du conflit, en relançant le processus politique et en mettant en œuvre un

véritable programme de développement de la région, en assurant l'accès aux ressources en eau.

Le Cameroun suit avec une attention particulière l'évolution de la situation au Tchad et en République centrafricaine. Ces pays frères, avec lesquels nous partageons de longues frontières, sont en effet depuis quelques années confrontés à une instabilité entretenue par différents groupes rebelles. Cette situation menace gravement la paix et la stabilité de ces pays, la sécurité et le bien-être de leurs populations et provoque une véritable tragédie humanitaire dans les régions concernées. Elle engendre également une insécurité transfrontalière dont pâtissent d'autres pays de la région, dont le Cameroun. C'est pourquoi mon pays appuie résolument le déploiement prochain d'une présence multidimensionnelle de l'ONU et de l'Union européenne aux frontières du Tchad, de la République centrafricaine et du Soudan. Je voudrais réitérer du haut de cette tribune, la disponibilité de mon pays à apporter à l'ONU toute sa collaboration dans la mise en œuvre de cette opération.

Pour ce qui est de la République démocratique du Congo, nous nous félicitons des progrès accomplis sur la voie de la paix et de la mise sur pied d'institutions démocratiques dans ce pays. La situation dans la partie orientale continue néanmoins d'être un sujet de préoccupation pour la communauté internationale. Il nous semble que la recherche d'une solution à la crise des deux Kivus devrait privilégier la mise en œuvre de moyens politiques et diplomatiques à la mesure du problème.

Les défis que nous devons relever en matière de paix et de sécurité sont certes considérables, mais ils ne doivent pas pour autant nous faire oublier ceux, tout aussi considérables, auxquels nous devons faire face dans d'autres domaines. Il me semble en effet capital que tous les efforts nécessaires soient déployés pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Nous arrivons cette année à mi-parcours du calendrier que nous nous sommes fixé à cet égard. Il est primordial que les engagements pris soient tenus dans toute la mesure possible. La diminution de l'aide publique au développement en 2006 met en lumière la nécessité pour les bailleurs de fonds de s'efforcer d'accroître le montant de leur aide, afin que les objectifs prévus pour 2010 et 2015 puissent être atteints.

Je voudrais par ailleurs exprimer à nouveau l'espoir que les négociations du Cycle de Doha puissent aboutir dans les délais prévus, de sorte que les intérêts des pays du Sud soient sauvegardés et que la globalisation des échanges conserve toute sa signification.

Je ne saurais passer sous silence le drame que vivent depuis quelques années des milliers de jeunes originaires d'Afrique qui se lancent à l'aventure au péril de leur vie pour atteindre l'Europe, nouvelle terre promise à leurs yeux. Ces migrations, dont l'ampleur ne cesse de croître, sont évidemment imputables à l'écart de développement entre le Nord et le Sud. C'est à ce niveau que pays d'origine, pays de transit, pays d'accueil doivent intervenir pour rechercher des solutions humaines qui prennent en compte les causes profondes du phénomène. Il est clair en effet que ni les contrôles ni les refoulements ne sauraient être des réponses adéquates et durables.

La question du changement climatique est en passe de devenir l'une des plus importantes et des plus urgentes de notre temps. Ainsi que cela a été reconnu par tous, il est urgent d'agir. Le sort des générations futures en dépend. Je voudrais à cet égard, féliciter le Secrétaire général pour son initiative de convoquer la Réunion de haut niveau sur les changements climatiques, qui vient de s'achever.

La tenue en décembre 2007 à Bali, en Indonésie, de la conférence de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et celle des négociations sur le régime post-Kyoto, doivent également retenir toute notre attention. De même nous nous félicitons de l'intention du Gouvernement tunisien d'organiser du 18 au 20 novembre 2007, une conférence internationale sur les impacts des changements climatiques et les stratégies d'adaptation au continent africain et à la région méditerranéenne. Nous devons en la matière nous efforcer d'arriver à un accord global s'inscrivant dans le processus de la Convention-cadre des Nations Unies et abordant la question de l'évolution du climat sous tous ses aspects.

Les défis que nous venons d'évoquer ne peuvent être relevés qu'à l'échelle mondiale. L'ONU doit être à la pointe du combat pour les relever. Elle a besoin pour cela de la coopération active de tous ses membres et particulièrement des grandes puissances. Mais elle doit constamment s'adapter aux réalités changeantes de

notre temps pour être en mesure de remplir efficacement sa tâche.

C'est la raison pour laquelle mon pays attache la plus grande importance au dossier de la réforme de l'ONU. Le Cameroun est partisan d'une réforme progressive du système onusien actuel, qui tienne compte de l'évolution des grands équilibres mondiaux au cours des dernières années et de l'émergence de nombreux nouveaux États. Il est disposé à continuer de coopérer avec les autres États Membres à l'avènement d'une ONU rénovée, modèle de gouvernance moderne et efficace, dans la participation et la gestion des affaires du monde.

Le Président par intérim : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Cameroun de la déclaration qu'il vient de prononcer.

M. Paul Biya, Président de la République du Cameroun, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (suite)

Débat général

Allocution de S. E. M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume des Pays-Bas.

M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Balkenende (Pays-Bas) (parle en anglais) : Je voudrais commencer par féliciter M. Kerim pour son élection en tant que Président de l'Assemblée générale. Je voudrais également souhaiter plein succès à notre Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, au cours de cette première session pleine de l'Assemblée générale depuis sa prise de fonctions. Il a été très actif pendant les neuf premiers mois de son mandat. Les Pays-Bas

appuient pleinement les efforts qu'il déploie pour promouvoir la paix et le développement dans le monde et pour renforcer l'efficacité de l'ONU.

Je suis convaincu que le succès ou l'échec de l'ONU dépend de trois facteurs fondamentaux. Premièrement, le degré d'inspiration que nous puissions dans nos valeurs communes : respect des droits de l'homme, de la primauté du droit et de notre planète. Deuxièmement, la part de responsabilité qui nous échoit en tant que membres de la communauté internationale. Et troisièmement, le degré de succès que nous rencontrons pour rendre l'ONU plus pertinente et lui permettre d'accroître l'impact de la communauté internationale. Je vais aborder ces trois thèmes l'un après l'autre : le respect, la responsabilité et la pertinence.

L'année prochaine marquera le sixantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme [résolution 217 A (III)] par l'Assemblée générale. Les valeurs consacrées dans cette Déclaration, et dans les conventions sur lesquelles elles se fondent, sont pour nous une source d'inspiration. La Déclaration énonce notre mission dans son préambule : « l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère ». Ces valeurs ont constitué notre boussole morale, notre norme commune, au cours des 60 dernières années. Indépendamment de nos divergences d'opinion, nous ne devons jamais perdre de vue cet idéal commun. Nous convenons tous que chaque être humain mérite d'avoir la chance de se construire une vie heureuse. Le respect des droits de l'homme et la primauté du droit sont nos motifs les plus convaincants et nos aspirations les plus élevées. Notre diversité se fonde sur cette unité. Nous ne devons pas hésiter à nous tenir mutuellement responsables.

À l'heure même où nous parlons, la situation dans un pays en particulier appelle une attention urgente de la communauté internationale. En Birmanie, l'armée tire sur des bonzes et des civils, qui manifestent pacifiquement. Nous condamnons fermement ce recours brutal à la force. De concert avec l'Union européenne et les États-Unis, nous appelons le Conseil de sécurité à débattre de manière urgente de cette situation, et d'envisager d'autres mesures, y compris des sanctions. Si le Conseil de sécurité ne parvient pas à un accord, nous assumerons nos responsabilités. Dans ce cas, je suis convaincu que

l'Union européenne et les États-Unis décideront d'autres mesures, avec d'autres pays bien intentionnés.

S'agissant des droits de l'homme et de la primauté du droit, je ne me réfère pas à des notions abstraites. Tout enfant en mesure d'aller à l'école, toute famille à même de vivre en paix et dans la liberté avec ses voisins, et tout pays jouissant de la prospérité et de la tolérance représentent des avancées sur la voie de la réalisation de notre rêve.

Les valeurs nous relient les uns aux autres au-delà de nos cultures et religions. Nous ne devons pas permettre à des différences culturelles ou religieuses d'entraver un dialogue ouvert. M^{me} Asma Jahangir, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la liberté de religion ou de conviction, nous apprend que la liberté de religion est menacée dans de nombreuses régions du monde. Nous avons donc fort à faire.

Les Pays-Bas veulent se rallier à tous ceux qui souhaitent promouvoir la tolérance et le dialogue entre les civilisations. Toutefois, nous ne devons pas permettre à ce dialogue de remettre en question l'universalité de nos valeurs communes. Notre expérience nous a appris combien nos valeurs partagées sont fondamentales. Les Pays-Bas sont un pays dans le monde. Mais, d'une certaine manière, nous sommes également le monde dans un pays. Notre capitale, Amsterdam, accueille 177 nationalités. Nous avons appris que ce n'est que par l'unité dans la diversité que nous pouvons avancer, à l'échelon local, national et international. Cela signifie que la primauté du droit doit être strictement observée de manière à ce que les personnes puissent se sentir en sécurité. Cela signifie également que nous devons être plus tolérants et disposés à faire notre autocritique. Souligner nos divergences entraîne la polarisation et ne résout rien.

Nous nous devons non seulement un respect mutuel, mais aussi à notre planète. Elle nous fournit tout ce dont nous avons besoin, à condition que nous traitions ses ressources naturelles rationnellement et que nous ne perturbions pas son équilibre naturel. C'est pourquoi la durabilité est l'une de nos valeurs les plus importantes. Une valeur n'est pas quelque chose que nous possédons. Ce n'est pas une réalisation dont nous pouvons nous glorifier. Une valeur est une tâche, une incitation à l'action. Chérir nos valeurs signifie automatiquement accepter notre responsabilité.

Le statut de Membre de l'Organisation des Nations Unies va de pair avec une responsabilité

morale. Il ne s'agit pas uniquement d'assister à des réunions ou de payer ses quotes-parts. Il s'agit également de respecter nos engagements. Les traités que nous signons ne doivent pas rester lettre morte. Les droits de l'homme doivent être respectés. Les Pays-Bas sont fiers d'apporter leur contribution, notamment en tant que membre et Vice-Président du Conseil des droits de l'homme.

En 2005, l'ONU a adopté le principe de la responsabilité de protéger. Ce faisant, nous avons pris parti pour toutes les victimes de génocide ou de crimes contre l'humanité. Il est maintenant temps de mettre ce principe en pratique. L'ONU a une responsabilité fondamentale en tant que protecteur de la paix et de la sécurité. Chacun d'entre nous partage cette responsabilité. À notre époque de communications rapides et de maillage mondial, plus rien n'est loin. Ce qui se passe ailleurs nous touche tous.

Nous ne pouvons parvenir à une paix durable dans des zones de conflit que si nous associons à la défense, le développement et la diplomatie. Nous mettons cette idée en pratique dans la province afghane de Uruzgan, avec nos partenaires australiens et d'autres alliés. C'est une mission difficile et contraignante conduite en vertu du mandat de l'ONU. La communauté internationale ne doit pas abandonner l'Afghanistan à son sort. Les espoirs de millions d'Afghans sont entre nos mains. L'ONU doit élargir et intensifier son rôle en Afghanistan.

La Commission de consolidation de la paix a un rôle crucial à jouer pour réduire l'écart existant entre le conflit et le développement. L'année dernière, elle a travaillé d'arrache-pied pour aider plusieurs pays africains qui se trouvent sur la voie difficile de la reconstruction après avoir été déchirés par des conflits. Les Pays-Bas appuient activement cette démarche très prometteuse, qui met l'accent sur la prévention.

Le Président de l'Assemblée générale, M. Kerim, a attiré l'attention sur une autre responsabilité que nous partageons tous : la nécessité d'agir rapidement face au problème des changements climatiques. Les pays industrialisés – tous les pays industrialisés – doivent jouer un rôle de chef de file à cet égard. Mais l'on demande aussi aux pays qui connaissent actuellement une croissance économique rapide de se développer d'une manière plus rationnelle. L'avenir appartient aux pays qui excelleront en matière de conservation

d'énergie et d'utilisation de technologies moins polluantes.

Les Pays-Bas veulent figurer dans le peloton de tête, s'agissant non seulement de notre ambition de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre, mais également de la mise au point de nouvelles stratégies visant à faire face aux effets négatifs des changements climatiques. Il est important de tenir compte du climat et de la nature dans tous nos investissements. Les pays en développement les plus vulnérables méritent un appui accru pour gérer les problèmes qu'ils rencontrent.

En décembre, à la conférence sur les changements climatiques de Bali, l'ONU aura une occasion unique de prendre en charge la situation et de créer un cadre global uni pour relever ce défi. Les dirigeants des gouvernements européens voudraient voir débiter à Bali des négociations sur la suite à donner au Protocole de Kyoto. Les Pays-Bas et leurs partenaires européens feront tout leur possible pour y parvenir.

La notion de responsabilité suppose aussi des efforts constants pour donner plus de pertinence aux Nations Unies. L'ONU est la plate-forme qui sert à trouver des solutions globales aux problèmes mondiaux. La planète a besoin que les Nations Unies soient efficaces. Comment pouvons-nous être efficaces, efficaces et crédibles? Nous devons renforcer l'état de droit et mettre fin à l'impunité. Nous n'utilisons pas encore au maximum les instruments dont nous disposons. Je dis cela en tant que Premier Ministre d'un pays qui est fier d'avoir sur son territoire la capitale juridique du monde, La Haye. Sans justice, il ne saurait y avoir de paix durable ni de réconciliation. Nous voudrions que la compétence de la Cour internationale de Justice et de la Cour pénale internationale soit plus largement reconnue. Nous insistons sur la nécessité de voir les États membres comme les non-membres coopérer avec la Cour pénale internationale en général et plus particulièrement en matière d'exécution des mandats d'arrêt.

Les Pays-Bas continueront à faire un effort spécial pour promouvoir l'ordre juridique international. C'est pourquoi nous avons accédé à la requête du Secrétaire général d'accueillir aux Pays-Bas le Tribunal spécial pour le Liban et les préparatifs vont bon train.

Faire respecter l'état de droit ne suffit pas à assurer l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies. Nous devons aussi garder un œil critique sur la manière dont nous travaillons. Résistons à la tentation de consacrer trop d'énergie aux résolutions que nous adoptons chaque année. Il vaut mieux investir dans le renforcement de la confiance entre le Nord et le Sud, l'Ouest et l'Est. Les ressources humaines et matérielles font défaut. Chaque euro compte. Si nous voulons atteindre nos objectifs communs, tels que les objectifs du Millénaire pour le développement, il est impératif que nous coordonnions nos efforts.

Plusieurs dizaines d'organismes des Nations Unies sont actifs de par le monde. Nous avons planté une forêt de drapeaux des Nations Unies dans des pays variés. Il nous faut maintenant une approche unifiée pour aider davantage les plus pauvres des pays en développement. Nous pouvons travailler beaucoup plus efficacement si nous regroupons nos moyens autour d'un seul et même programme dans chaque pays. Cela implique la participation des donateurs. Plusieurs pays, dont les Pays-Bas, financent aujourd'hui divers organismes des Nations Unies sur une base pluriannuelle. J'espère que d'autres suivront cet exemple.

Les Pays-Bas appuient les efforts déployés par le Secrétaire général pour réformer le système des Nations Unies et le Conseil de sécurité. Les réformes ne sont jamais faciles, mais elles n'en sont pas moins essentielles. Dans un monde qui change à une vitesse étourdissante, nous avons besoin d'institutions multilatérales qui puissent réagir à cette évolution. Pour être en prise sur son temps l'ONU doit être dynamique et pouvoir compter sur des institutions qui le soient autant.

On voit parfois dans les réformes un renoncement à certaines certitudes. Je suis convaincu qu'il nous faut réformer afin de préserver ce qui nous est cher à tous : le respect des droits de l'homme, la primauté du droit et le développement durable pour toutes les nations. Ces valeurs sont la sève des Nations Unies. Respecter nos valeurs implique d'assumer des responsabilités communes, et cela suppose de s'efforcer constamment de mieux adapter les Nations Unies aux réalités de l'heure. Nous voulons que nos valeurs trouvent au XXI^e siècle une illustration concrète dans la vie des gens et les relations internationales. Cela exige une communauté d'objectifs, du courage et une volonté résolue de notre part à tous. Surtout, cela veut dire

qu'il nous faut faire preuve d'ambition, l'ambition de produire un effort déterminé – tout en respectant nos différences – afin de réaliser nos idéaux communs. Ce dont nous avons besoin au XXI^e siècle, c'est de valeurs unies, d'idéaux unis, d'un monde uni et de Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Premier Ministre du Royaume des Pays-Bas pour la déclaration qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Jan Peter Balkenende, Premier Ministre et Ministre des affaires générales du Royaume des Pays-Bas, est escorté de la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. le cheikh Mohammad Al-Sabah Al-Salem Al-Sabah, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'État du Koweït.

Le cheikh Al-Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : Le Koweït félicite M. Srgjan Kerim pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session et salue les efforts de celle qui l'a précédé à ce poste, Cheikha Haya Rashed Al-Khalifa, en la remerciant d'avoir si bien dirigé les travaux de la soixante et unième session.

Bien que deux années se soient écoulées depuis le Sommet mondial de 2005, et sept depuis le Sommet du Millénaire, nous continuons à devoir affronter des problèmes et des dangers dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales, tels que le terrorisme, la pauvreté, la faim et la propagation de graves maladies infectieuses comme le VIH/sida et le paludisme, la détérioration de l'environnement et les violations des droits de l'homme. On a pu constater certaines réussites remarquables ces derniers temps, les plus importantes étant la création de la Commission de consolidation de la paix, du Conseil des droits de l'homme, du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires et du Fonds des Nations Unies pour la démocratie, ainsi que l'introduction de réformes administratives et financières dans les activités du Secrétariat. Ces démarches étaient nécessaires, mais elles ne sauraient suffire pour combattre le terrorisme, éliminer les armes de destruction massive, gérer l'évolution du climat et parvenir au développement durable dans les pays en développement, y compris les plus pauvres d'entre eux.

En outre, la résurgence des préjugés raciaux, de la sédition religieuse, de l'incitation à la haine et à la xénophobie constituent une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. L'Organisation doit se montrer forte pour répondre sérieusement et fermement à cette menace.

Il est temps que nous changions de méthode et d'approche face à ces défis et dangers universels et que nous passions de la phase consistant à déterminer ce qu'il faut faire à celle de l'action et de l'exécution fidèle des engagements que nous avons pris lors de conférences internationales et dans les accords et conventions que nous avons signés et ratifiés.

L'État du Koweït a bien avancé dans la concrétisation des engagements et résolutions du Sommet mondial de 2005 en réalités concrètes. Il a également atteint les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la santé et du renforcement du rôle des femmes dans la société. Il a élaboré des politiques qui sont à même de tirer la société vers le haut et de la faire encore progresser, notamment sur le plan du développement économique et social, tout en améliorant le niveau de vie des individus. De telles politiques contribuent à consolider les principes de tolérance, de modération et de rejet du fanatisme.

En se fondant sur la croyance absolue de l'État du Koweït dans les valeurs humaines qui imposent de soutenir les opprimés et d'aider ceux qui sont dans le besoin, mon pays, depuis son indépendance, a mis en œuvre un programme généreux d'aide aux pays en développement. En 1961, il a créé le Fonds koweïtien pour le développement économique des pays arabes, qui a financé et finance encore des centaines de projets d'infrastructure dans plus de 100 pays. La valeur de ces projets dépasse les 12 milliards de dollars.

L'État du Koweït est également déterminé à fournir des contributions volontaires annuelles à plusieurs institutions et organismes internationaux spécialisés, ainsi qu'à des fonds et organismes régionaux qui aident les pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement. L'État du Koweït a récemment alloué 300 millions de dollars à la Banque islamique de développement pour l'élimination de la pauvreté en Afrique. Ceci s'ajoute à l'aide humanitaire et aux secours d'urgence fournis à de nombreux pays ravagés par des catastrophes naturelles.

Il est regrettable que la pauvreté, la faim et les maladies persistent dans les pays en développement. Il est encore plus pénible d'apprendre que plus de la moitié de la population du monde vit avec moins de 2 dollars par jour – un problème qui appelle un réel examen et une vraie étude des entraves au développement dans les pays en développement. Dans ce contexte, l'État du Koweït demande à l'Organisation mondiale du commerce et aux institutions de Bretton Woods d'assouplir les restrictions imposées aux exportations des pays en développement et à proposer un système d'échanges plus juste et plus équitable pour les pays les moins avancés et les pays les plus pauvres.

Le Koweït suit avec préoccupation l'évolution de la situation en Iraq. Nous nous félicitons de l'amélioration des conditions dans certaines régions et provinces de l'Iraq, à la suite de la mise en place de certains arrangements et de l'application du plan d'imposition de la sécurité par les forces multinationales en Iraq avec la participation des forces de sécurité irakiennes. Mais il est encore grandement nécessaire de redoubler d'efforts à tous les niveaux, en particulier sur le plan politique, pour faire face aux problèmes de sécurité que posent les activités de terroristes qui prennent pour cible les civils, les lieux de culte et les institutions de l'État, et qui fauchent des dizaines de vies innocentes chaque jour. Nous espérons que les efforts du Gouvernement irakien en vue de parvenir à la réconciliation nationale seront couronnés de succès et produiront des résultats positifs susceptibles d'aboutir à un consensus national global en Iraq, prenant en compte les préoccupations et les droits de toutes les composantes du peuple irakien. La réconciliation nationale est le seul moyen de bâtir un Iraq démocratique, libre, sûr et indépendant, en paix avec lui-même et avec ses voisins, et respectueux de ses obligations et engagements sur le plan international.

Dans ce contexte, nous nous félicitons de l'adoption de la résolution 1770 (2007) du Conseil de sécurité, qui a consolidé les responsabilités et le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Nous espérons voir la communauté internationale remplir le rôle crucial qui lui incombe pour aider l'Iraq à s'acquitter de ses responsabilités politiques et économiques au titre du Pacte international pour l'Iraq.

S'agissant de la question des trois îles émiriennes occupées, le Koweït appuie la position du Conseil de

coopération du Golfe sur cette question. Nous espérons que les négociations reprendront et s'intensifieront à tous les niveaux entre les Émirats arabes unis, pays frère, et la République islamique d'Iran, pays ami, afin de trouver une solution à ce conflit en conformité avec les principes et les règles du droit international et les relations de bon voisinage, ce qui renforcerait la sécurité et la stabilité de la région.

La crise du Moyen-Orient est bloquée depuis le milieu du siècle dernier. Les souffrances du peuple palestinien continuent : ses droits sont bafoués, ses terres sont occupées et les résolutions du Conseil de sécurité sont gelées – malgré d'intenses efforts internationaux et régionaux en vue de relancer le processus de paix au Moyen-Orient. Le Gouvernement israélien, au lieu de mettre en place des mesures de confiance, continue de dresser des obstacles qui accroissent les tensions et attisent la violence, nuisant à la création d'un climat propice pour faire avancer le processus de paix. La poursuite des activités de colonisation va-t-elle aider à parvenir à la paix plus rapidement ? Les politiques d'arrestation, de confiscation de terres, de couvre-feu, de bouclages et de restrictions à la circulation favorisent-elles l'émergence d'un environnement de confiance et de stabilité ? La réponse est assurément non. Qui peut penser que ce conflit est régi par les principes d'un jeu à somme nulle ? Quiconque pense qu'Israël pourra assurer sa propre sécurité aux dépens de la sécurité du peuple palestinien commet une grave erreur. La sécurité doit être pour tous. Il n'y aura de sécurité que par la mise en œuvre des résolutions de la légitimité internationale.

L'État du Koweït réaffirme par conséquent son appui à la tenue d'une conférence internationale, avec la participation de toutes les parties concernées par le processus de paix. Cette réunion doit s'inscrire dans le cadre du mandat de la Conférence de Madrid – y compris les dispositions des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité – du principe des territoires contre la paix, de la Feuille de route adoptée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1515 (2003) et de l'Initiative de paix arabe. La paix globale, juste et durable que vise la communauté internationale doit garantir que le peuple palestinien obtiendra tous ses droits politiques légitimes. Ceci comprend la création de son propre État indépendant sur son propre territoire, avec Jérusalem comme capitale. Cela doit aussi comprendre le retrait israélien de tous les

territoires arabes occupés depuis 1967, y compris le territoire syrien des hauteurs du Golan.

En ce qui concerne le Liban, nous félicitons le Gouvernement libanais d'avoir réussi à mettre fin de façon décisive à la sédition à Nahr Al-Bared. Nous exprimons aussi notre gratitude à l'armée libanaise, qui a fait face à cette sédition avec compétence et fermeté. Nous espérons que cette réussite contribuera au retour de toutes les parties libanaises à la table des négociations et à la reprise d'un dialogue national libanais pour aborder la question de l'attribution de la présidence et du processus politique, conformément à la constitution.

Nous saluons les efforts déployés aux niveaux régional et international pour parvenir à la réconciliation nationale entre toutes les parties libanaises, et nous condamnons les assassinats politiques et les attentats terroristes à la bombe, qui de façon récurrente visent à miner la paix et la stabilité dans ce pays frère. Nous renouvelons l'engagement du Koweït à être aux côtés du Liban et à l'aider dans le respect de sa sécurité, de son unité, de son intégrité territoriale et de son indépendance politique.

Pour ce qui est de l'évolution du dossier nucléaire iranien, nous réaffirmons notre ferme conviction qu'il faut respecter les principes internationalement reconnus, notamment celui du règlement des conflits par des moyens pacifiques. L'État du Koweït appelle la communauté internationale à coordonner ses efforts et à poursuivre ses travaux en vue de parvenir à un règlement pacifique de cette crise, afin de préserver la paix et la stabilité dans la région du Golfe. Nous nous félicitons aussi de l'accord récemment conclu entre la République islamique d'Iran et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui constitue un pas important en vue de lever les craintes et les doutes entourant le programme nucléaire iranien. Nous espérons que le dialogue et la coopération reprendront dans une totale transparence. Cela nous permettrait d'aborder tous les éléments de cette question, afin de promouvoir des conditions propices pour faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive.

Dans ce contexte, nous appelons la communauté internationale à faire pression sur Israël pour l'inciter à adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et à soumettre toutes ses installations nucléaires au régime des garanties de l'AIEA. Nous

soulignons le droit de tous les États de la région d'obtenir les technologies et le savoir-faire nécessaires à une utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, conformément aux dispositions des conventions internationales pertinentes.

Enfin, nous réaffirmons notre détermination à œuvrer dans le cadre de l'ONU pour réaliser les espoirs et aspirations de nos peuples à vivre ensemble dans un monde où règnent la paix, la justice et l'égalité.

La séance est levée à 12 h 40.